

# Rapport financier annuel 2010

# NERGECO®

avant approbation par l'Assemblée Générale Mixte  
du 24 juin 2011

# NERGECO®

*La porte de productivité® idéale pour bâtiments basse consommation*

## Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2011 Exercice 2010 - Nergeco et Groupe consolidé.....	page 3
Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2010.....	page 21
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés .....	page 38
Comptes sociaux (normes françaises).....	page 42
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels .....	page 59
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	page 62
Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne conformément à l'article 225-37 du Code du Commerce.....	page 66
Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil d'Administration .....	page 79
Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du Rapport Financier Annuel établie conformément à l'article 222-3 du règlement général de l'AMF.....	page 82



# **Groupe NERGECO**

## **EXERCICE 2010 et tendance**

**COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉC. 2010**

**Rapport de Gestion du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2011**

SA au capital de 4 085 037 euros

Siège : 8 rue de l'Industrie - 43220 Dunières

320 167 513 RCS Le Puy en Velay



Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

## **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement Européen et le Conseil Européen, les états financiers consolidés du Groupe Nergeco de l'exercice 2010 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB.

Nous vous précisons que les méthodes comptables, principes, règles et périmètre de consolidation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont identiques à ceux utilisés dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## **COMPTES CONSOLIDES**

Le périmètre de consolidation du Groupe NERGECO regroupe les sociétés NERGECO, NERGECO FRANCE, PMS, NERGECO SCANDINAVIA, NERGECO USA, NERGECO AUSTRALIA et NERGECO UK. L'intégration globale est la méthode de consolidation retenue.

## **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **Retour à la croissance de l'activité :**

---

Conformément aux prévisions, 2010 enregistre un regain d'activité dès le premier semestre (+7%) qui se confirme au second semestre, +13% en cumulé sur l'année.

### **Poursuite de la concentration des structures**

---

Entamé dès la fin de l'année 2008 et poursuivi sur 2009 l'allègement et la concentration des structures a permis au résultat net de progresser naturellement à 788 K€ pour l'année 2010.

### **Défense de la propriété industrielle**

---

Le Groupe a intensifié la défense des brevets Nergeco ainsi que de ses autres éléments de propriété industrielle. Deux concu-

rents français contrefacteurs ont été condamnés à payer une indemnité, et ont dû déposer leur bilan.

Le troisième, Maviflex, a également été reconnu contrefacteur, puis condamné par la Cour de Renvoi d'Appel de Paris, à payer à Nergeco France au titre du principal, intérêts et autres, un peu plus d'un million d'euros. Une moitié de cette somme a déjà été versée par le contrefacteur en juillet et août 2010. Elle n'a pas été constatée en produit mais portée au passif pour 503 K€ car le contrefacteur fait un nouveau pourvoi en cassation dans le but de contester le montant du préjudice.

### **Nouveaux appuis commerciaux**

---

L'activité commerciale a été renforcée :

- en Grande-Bretagne, reprise du marché en direct depuis la France à travers des distributeurs locaux agréés,
- en Amérique, Indo-Pacifique et Nord de l'Europe, reprise en direct par les nouveaux responsables locaux du Groupe des distributeurs qui bénéficient de programmes de formation et de contrôles appropriés, en adéquation avec la nouvelle stratégie produits et la nouvelle stratégie de communication du Groupe.

## **SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE**

### **Le Chiffre d'Affaires du Groupe s'est élevé à 26 867 K€ contre 23.679 K€ en 2009. (+ 13%)**

---

Les ventes d'équipements en France, 11 992 K€, représentent 45% du Chiffre d'Affaires total, le service, 5 796 K€, représente 22%, les ventes d'équipements à l'international sont en augmentation de 10% et représentent 37% du total 2010.

La commercialisation se fait maintenant dans 78 pays par les filiales et/ou via les distributeurs.

### **Le Groupe s'est adapté à l'augmentation quantitative présente et à venir du marché et à son corollaire actuel, la baisse en valeur de chaque unité vendue.**

---

En unités, le nombre total d'équipements Nergeco a progressé de 21,7% pour une croissance du chiffre d'affaires de 13%.

### **Maintien de la stratégie R&D**

---

Malgré cette pression à la baisse des prix de ventes sur le marché, le coût des matières premières en pourcentage de la production a été maintenu à 39,08% du chiffre d'affaires. Ce sont les innovations technologiques, aussitôt brevetées, qui amènent ces gains réels de productivité, pour l'immédiat et pour le futur.

## Politique de marge attrayante et sécurisante

En conséquence des innovations technologiques qui permettent le contrôle du coût des matières premières, puis déduction faite des frais variables liés à l'activité pour un montant de 3 458 K€, la marge brute industrielle du Groupe ressort cette année à 12 931 K€ c'est-à-dire à 48,06% de la production contre 42% quand le Groupe ne vendait que les gammes de produits antérieures.

Les autres frais généraux, 4 677 K€ qui incluent le recours à l'intérim accompagnant les changements de structures, et les déplacements, restent contrôlés.

Les charges de personnel globales restent maîtrisées à 5 963 K€ en 2010 contre 6 334 K€ en 2009. Des améliorations individuelles justifiées ont été accordées. Les restructurations de personnel ont essentiellement porté sur les filiales étrangères les moins performantes.

Les dotations nettes de provisions, de seulement 14 K€, reflètent l'amélioration de la qualité des comptes clients, après reprises nettes de 126 K€ sur l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat opérationnel s'élève à 1 388 K€ contre 493 K€ en 2009, et le résultat net, à 788 K€, reflète cette amélioration de la qualité de l'activité qui accompagne le retour à la croissance

## **SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT**

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 6 555 K€, après prise en compte du résultat 2010 et avant distribution éventuelle de dividendes contre 5 710 K€ à la fin de l'exercice précédent.

Le montant des emprunts à moyen et long terme baisse, à 4 250 K€ contre 4 769 K€ un an plus tôt, **et le ratio d'endettement net sur capitaux propres est mécaniquement divisé par deux** à 36 % au lieu de 70% l'année précédente.

## **TRESORERIE**

La marge brute d'auto financement augmente de moitié sur l'année précédente, à 1 364 K€ et n'est pas absorbée par la progression d'activité. De plus, s'y sont rajoutés une avance OSEO remboursable de 300 K€ de soutien à nos programmes de R&D, et les 500 K€ versés par le contrefacteur Maviflex.

Cette ressource totale de 2 168 K€ a été affectée au désendettement pour 513 K€, à l'augmentation d'investissements pour 289 K€, et à l'augmentation de la **trésorerie finale : 1 857 K€ fin 2010, contre 805 K€ fin 2009.**

## ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Le Groupe a maintenu au cours de l'exercice ses frais de Recherche et Développement par ses ressources humaines propres, pour la finalisation des nouveaux produits, pour l'amélioration des process de production, et pour la représentation informatique des spécifications et performances de ses produits.

**15 nouveaux brevets** et de nombreux copyrights ont été déposés au cours de l'exercice.

## INFORMATIONS SOCIALES

L'effectif moyen salarié du Groupe en 2010, y compris le personnel intérimaire, est de 139 personnes dont 40 pour la production et les ventes en France, 49 pour le service sur sites principalement en France, 19 pour la production et les ventes à l'international et 31 pour la Recherche et le Développement, le marketing, les finances et l'administration.

## INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Nergeco n'exploite pas de site classé et ne réalise pas d'activité polluante ou à risque. Les activités industrielles du Groupe n'ont donc pas d'impact notable sur l'environnement.

Les nouveaux produits sont systématiquement conçus pour que leur production ne pollue pas. Ils ne requièrent plus d'être peints et les chutes sont recyclées. Le conditionnement pour leur transport a diminué en poids et en volume.

Le Groupe dispose de bacs pour collecter les boues de la cabine à peindre les anciens produits, de bennes pour la collecte des déchets plastiques et cartons, des déchets en composites, ainsi que d'une benne pour l'acier et fait appel à des prestataires extérieurs qualifiés et notifiés pour la récupération desdits déchets.

Les emballages en bois et cartons, dans lesquels les produits vendus sont acheminés chez les clients, sont recyclables.

Les ateliers sont équipés de portes de productivité Nergeco qui en se refermant deux fois plus vite que les produits alternatifs du marché, réduisent d'autant la dépense d'énergie nécessaire au maintien en température des bâtiments.

## EVOLUTION PREVISIBLE EN 2011

La reprise d'activité de 2010 a amené le Groupe à un niveau de chiffre d'affaires qui devrait être confirmé ou même augmenter en 2011. Les efforts accomplis sur les structures, la R&D, les marges et la gestion **devraient entraîner une amélioration**



**plus que proportionnelle du résultat opérationnel et du résultat net.**

Le phénomène sera amplifié à la fin de l'année 2011 par un renouvellement du mix produit à hauteur de 80% qui soutiendra à la fois : • **la croissance de l'activité**, les nouveaux produits ayant des bénéfiques consommateurs et distributeurs encore plus déterminants, et

- **la croissance des marges opérationnelles**, les nouveaux produits se traduisant par des gains substantiels de productivité (matières premières, fabrication, installation et entretien).

## **PROGRES, ET DIFFICULTES RENCONTRÉES**

Le comportement du Groupe a démontré sa **capacité de résistance efficace à une chute du marché** telle que celle survenue en 2009, et sa **réactivité au premier retournement positif du marché** :

**+7% au premier semestre 2010, +13% sur l'année 2010.**

Nergeco est donc bien devenu un business model anticrise, à fort potentiel de rebond, avec un vrai savoir-faire, une technologie très au-dessus de celle de ses concurrents, avec des brevets (près de 200), des marques (près de 50), des hommes compétents, et des bases logistiques sur chaque plaque géographique, qui lui permettront de profiter au mieux, métier par métier, pays par pays, de la prochaine reprise d'activité et de la croissance continue de son segment de marché.

## **PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs prévisibles à ce jour hormis ceux listés ici et analysés dans le rapport du Président visé à l'article L 225-37 du Code de Commerce.

Les principaux risques identifiables qui ont été évalués sont :

- 1) Risque de liquidité clients / distributeurs / fournisseurs
- 2) Risques juridiques habituels
- 3) Risque de hausses de certaines matières premières et de change euro/dollar
- 4) Risque de contrefaçon des produits, des idées, de l'image
- 5) Risques réglementaires tels que la modification des normes produits, des règles sociales...

## ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche développement sont passés intégralement en charge.

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nergeco, créée au moment de la 1<sup>ère</sup> grande crise de l'énergie, pour offrir aux entreprises industrielles, logistiques, commerciales, un nouveau concept de portes souples automatiques qui accélèrent les flux de production en réduisant la perte de calories ou de frigories, donc qui économisent l'énergie, est plus que jamais sur un segment de marché porteur.

Tout juste trentenaire, l'entreprise est concentrée sur son marché, leader technologique, n°1 français, 4<sup>e</sup> mondial. Elle sert avec des gammes spécifiques chaque métier de l'industrie, la chaîne du froid, la distribution, dans 78 pays, à partir de filiales en France, Europe du Nord, USA, Australie... et à partir de distributeurs spécialisés dans le monde.

Aujourd'hui, l'entreprise poursuit sa démarche de Recherche & Développement dynamique, qu'elle protège par ses prises de brevets (près de 200) et de marques (plus de 50), elle poursuit sa politique de rénovation produits, marketing, communication et s'engage de façon cohérente et pleinement dans la nouvelle économie, avec des managers jeunes, formés, engagés.

L'événement important est que le Fondateur, qui avait 40 ans quand il a créé l'entreprise vient d'accueillir **les dix cadres stratégiques pour le développement de Nergeco, dans la holding familiale de tête – Valeur Nergeco – à hauteur de 29%**. Ces cadres ont payé chacun leur participation au prix du marché. L'objectif de l'opération est clairement de donner à ces cadres motivés toutes les raisons d'œuvrer au maximum de leurs possibilités pour pérenniser, développer et valoriser l'Entreprise.

Désormais dégagé de l'opérationnel au quotidien et abordant l'avenir avec sérénité, le Fondateur continuera de contribuer personnellement à la stratégie, à la Recherche & Développement, à la nouvelle communication... et il assurera le coaching actif de la nouvelle équipe de managers qui réalisera la croissance du Groupe.

## INFORMATION SUR LES FILIALES

Le Groupe Nergeco comprend la société cotée Nergeco SA, qui est elle-même la holding active de trois filiales industrielles, une filiale de services et deux filiales commerciales.

Dénomination sociale et implantation géographique	Activité	Pourcentage de détention	Chiffre d'affaires 2010	Résultat net 2010
<b>Nergeco (SA)</b> 8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Holding, R&D, stratégies	Société mère	8 603 K€	216 K€
<b>Nergeco France (SAS)</b> 8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Production et commercialisation	100%	17 361 K€	407 K€
<b>PMS (SAS)</b> 8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Service sur site	100%	7 747 K€	208 K€
<b>*Nergeco Scandinavia</b> Borlange SUEDE	Production et commercialisation	100%	1 710 K€	- 89 K€**
<b>*Nergeco USA</b> 6186 Center Park Drive Cincinatti - USA	Production et commercialisation	100%	2 148 K€	160 K€***
<b>*Nergeco Australia</b> Victoria AUSTRALIE	Production et commercialisation	100%	1 296 K€	66 K€
<b>*Nergeco UK</b> Grimsby Northeast UK	Fermeture commerciale en 2010	100%	32 K€	-162 K€

\* Chiffres convertis au taux moyen annuel en devise

\*\* résultat net après comptabilisation en perte de la créance sur la société Nergeco UK

\*\*\* principalement des gains de change Groupe

La Société Nergeco facture à ses filiales le coût de son management, qui inclut stratégie, mise à disposition des technologies, brevets, marques, publicité, entretien de liens commerciaux et formation des cadres. Les produits échangés sont facturés en interco.

## SITUATION ET ACTIVITE DE LA HOLDING AU COURS DE L'EXERCICE - NERGECO SA -

### Présentation des états financiers

Nous vous précisons tout d'abord que les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

### Activité

Nous vous rappelons que la holding exerce l'activité de recherche et développement, de directions stratégiques pour le Groupe, et assure les ventes d'équipements hors de France qui ne sont pas réalisées par ses filiales.

### Examen des comptes et résultats

Le Chiffre d'Affaires de la holding est de 8 603 K€ contre 7 260 K€ en 2009.

Les ventes d'équipements se sont élevées à 5 058 K€ contre 3 838 K€ en 2009. Les produits provenant de l'application de la convention de management ressortent à 3 545 K€ contre 3 422 K€.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 2 794 K€ dont 176 K€ de sous traitance contre 2 775 K€ en 2009 dont 145 K€ de sous traitance.

La présence de Nergeco dans de nombreux salons, ainsi que la mise en place de son site internet accessible de tous les marchés internationaux, expliquent le supplément des frais généraux pour 140 K€.

Le résultat d'exploitation est de 187 K€ contre 28 K€ en 2009 avec un résultat net de 216 K€, amenant les Capitaux Propres à 6 350 K€ avant distribution éventuelle de dividendes.

### **Investissements de l'exercice propres à la Holding**

Investissements corporels : 23 K€.

Investissement incorporels : 38 K€.

### **Evènements significatifs**

Prise en main en direct du marché extérieur anglais et fermeture de la filiale anglaise le 27 janvier 2010.

### **Choix des modalités d'exercice de la Direction Générale**

Le Conseil d'Administration du 26 juin 2009 a renouvelé Bernard KRAEUTLER dans ses fonctions de Président du Conseil d'Administration - Directeur Général et a décidé conformément à l'article 14 des statuts que ce cumul serait valable pendant toute la durée du mandat du Président.

### **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs**

Solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

Echéance	échues	30 jours	60 jours	90 jours	90 j et plus
<b>Soldes des dettes au 31/12/2009*</b>	177 639,26 €	173 153,31 €	82 143,14 €	0,00 €	562 443,00 €
<b>Soldes des dettes au 31/12/2010*</b>	156 908,08 €	225 700,93 €	34 631,98 €	0,00 €	1495,00 €

\* y compris interco

## **PRISE ET CESSION DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES**

Néant

## **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

La participation des salariés via un système de gestion collective est inapplicable à la clôture de l'exercice.

## DETENTION D'ACTIONS PROPRES

- Nombre d'actions acquises au cours de l'exercice : .....6 267
- Nombre d'actions vendues : .....3 606
- Nombre d'actions inscrites au nom  
de la Société à la clôture de l'exercice : .....55 591
- Cours moyen des achats : .....8,94 €
- Cours moyen des ventes en 2010 : .....8,96 €
- Montant des frais de négociation : .....Néant

### Finalités des achats d'actions :

- Animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF. La Société a acquis dans cet objectif 4 847 actions.
- Consentir le moment venu des options d'achats d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou du Groupe.
- Annuler éventuellement des titres acquis avec l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte.
- Remettre des actions en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations à venir.

## LIMITATION DES DROITS DE VOTE ET DROITS DE VOTE MULTIPLE

Néant

## REPARTITION DU CAPITAL DE LA HOLDING ET EVOLUTION DU COURS

Identité des personnes atteignant les seuils légaux de détention au 31-12-2010 :		Nombre d'actions NERGECO SA 768 000	% de capital 100 %	% droit de vote <sup>(1)</sup>
<b>Croissance Nergeco</b>	8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	550.760	71,71%	71,71%
<b>Jean-Pierre Valeriola</b>	75 Paris	Directement 6 645	0,86%	0,86%
<b>Bernard et Catherine Kraeutler</b>	8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Directement 17 668	2,30%	2,30%
<b>Henri et Annie d'Arras par IRA</b>	69780 St Pierre de Chandieu	25 110	3,27%	3,27%
<b>Nergeco par auto détention et contrat de liquidité</b>		55 591	7,24%	
<b>Bernard et Catherine Kraeutler par Croissance Nergeco</b>	8 rue de l'Industrie 43220 Dunières	Indirectement <sup>(2)</sup> 354 304		
<b>Siparex Croissance</b>	139 rue Vendôme 69006 LYON	Ind. par Croissance Nergeco <sup>(3)</sup> 110 207		
<b>Sofimac</b>	Av de l'Agriculture 63000 Clermont-F <sup>nd</sup>	Ind. par Croissance Nergeco <sup>(3)</sup> 68 515		

(1) le pourcentage en droit de vote est calculé en tenant compte des actions auto détenues par la Société Nergeco à la date de clôture de l'exercice à savoir 55 591 au 31/12/2010.

(2) M. et M<sup>me</sup> Kraeutler détiennent 64,33% des actions de la Société Croissance Nergeco qui détient elle-même 71,71% des actions de la Société Nergeco.

(3) Ces sociétés sont actionnaires de la Société Croissance Nergeco qui détient elle-même 71,71% des actions de la Société Nergeco.

## Évolution du cours de Bourse : stable sur l'ensemble de l'année

Tableau joint en annexe.

### **RESTRICTION STATUTAIRE A L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE**

Néant

### **FRANCHISSEMENTS DE SEUILS**

Nous vous précisons que depuis la clôture de l'exercice et par courrier reçu le 17 février 2011 complété notamment par un courrier du 23 février 2011, la Société par actions simplifiée, Valeur Nergeco (8 rue de l'Industrie – 43220 Dunières), contrôlée à 71% par la Famille Kraeutler et à 29% par les cadres stratégiques du Groupe, a déclaré avoir franchi en hausse le 16 février 2011, indirectement par l'intermédiaire de la Société Croissance Nergeco qu'elle contrôle, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3, 50% et 2/3 du capital et des droits de vote de la Société Nergeco et détenir indirectement 550 760 actions Nergeco représentant autant de droits de vote soit 71,71% du capital et des droits de vote de cette Société.

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition par Valeur Nergeco de 300 000 actions de Croissance Nergeco, soit 64,33 % du capital de cette dernière et des droits de vote afférents.

Monsieur et Madame Bernard Kraeutler, qui n'ont personnellement, franchi aucun seuil au cours de l'exercice, détiennent directement et indirectement, par l'intermédiaire des Sociétés Valeur Nergeco et Croissance Nergeco qu'ils contrôlent, 568 428 actions Nergeco représentant autant de droit de vote, soit 74,01% du capital et de droits de vote de Nergeco.

Le franchissement indirect par la société Valeur Nergeco des seuils de 1/3 du capital et des droits de vote de la société Nergeco a fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 211C0081 mise en ligne sur le site de l'AMF le 21 janvier 2011.

### **ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS SUPERIEURES A 5 000 EUROS**

réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier : Néant

### **PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS**

Nous vous proposons d'affecter une partie du résultat de l'exercice de la holding Nergeco soit 150 000 euros à la distribution de 0,21 euros par action et d'affecter le solde, 65 756,01 euros, à l'augmentation du poste « Autres réserves ».

## DIVIDENDES ANTERIEURS

Il a été distribué à titre de dividendes au cours de trois derniers exercices, les sommes suivantes :

	2009	2008	2007
Profit net	638 690,77	266 945,12	621 466,04
Nombre d'actions (*)	713 765	716 632	721 547
Dividende par actions	0	0	0,74 € <sup>(**)</sup>
Distribution globale	0	0	533 944,78 €

(\*) Nombre des actions jouissance après déduction du nombre d'actions auto détenues au moment de la mise en paiement du dividende.

(\*\*) Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158.3.2° du Code général des Impôts.

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 15 669 € de dépenses non déductibles fiscalement.

L'impôt sur les Sociétés supporté au titre desdites dépenses s'élève à 5 222 €.

## LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES DANS D'AUTRES SOCIETES

Nom	Liste des mandats	Liste des fonctions
M. Bernard Kraeutler	Président du Conseil d'Administration de Croissance Nergeco (SA) Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Nergeco (SA) Directeur général de la Société Valeur Nergeco (SAS) Président Nergeco France (SAS) Président PMS (SAS) Président de Nergeco USA Chairman de Nergeco Scandinavia Directeur de Nergeco Australia	Directeur Groupe Nergeco
M <sup>me</sup> Catherine Kraeutler	Directeur Général de la société Croissance Nergeco (SA) Administrateur et Directeur général délégué de la Société Nergeco (SA) Présidente de la Société Valeur Nergeco (SAS)	Directeur société PMS
M. Jean Pierre Valeriola	Administrateur de la SA Nergeco (SA) Administrateur de la société Croissance Nergeco (SA) Vice Président de Nergeco USA Board member de Nergeco Scandinavia Directeur de Nergeco Australia	Conseil Stratégie

## TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS

Au présent rapport est joint le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## COMMUNICATION DES REMUNERATIONS

La rémunération du Président du Conseil d'Administration n'est pas calculée en fonction des résultats dégagés par la Société. Elle est fixée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de NERGECO a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

La Société NERGECO n'a pas mis en place de Comité de rémunérations et les décisions relatives à la rémunération des dirigeants sont prises en présence des mandataires sociaux compte tenu de la composition actuelle du Conseil.

### Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux ou mandataires sociaux dans la Société NERGECO

---

#### Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

**M. Bernard KRAEUTLER**, Président du Conseil d'Administration, Directeur général

	Montants versés en 2009	Montants versés en 2010
Rémunération fixe	54 882 €	18.000 €
Rémunération variable	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant
Avantage en nature	3 420 €	4.560 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 302 €</b>	<b>22.560 €</b>

**Mme Catherine KRAEUTLER** : Directeur général délégué depuis le 26 juin 2009

	Montants versés en 2009	Montants versés en 2010
Rémunération fixe	9 750 €	39.000 €
Rémunération variable	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	5.000 €
Avantage en nature	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>9 750 €</b>	<b>44.000 €</b>



**Tableau sur les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants**

**M. Jean Pierre VALERIOLA**, Administrateur

	Montants versés en 2009	Montants versés en 2010
Jetons de présence	Néant	15 000 €
Autres rémunérations	Néant	Néant

Les autres tableaux visés dans les recommandations AFEP MEDEF et AMF ne sont pas repris, les mandataires sociaux et dirigeants mandataires sociaux ne bénéficiant pas d'engagements relatifs à d'éventuelles rémunérations différées, ni d'option de souscription ou d'achat d'actions, ni d'actions de performance et n'étant pas liés à la Société par un quelconque contrat de travail.

**Rémunérations versées aux dirigeants mandataires sociaux ou mandataires sociaux dans les sociétés contrôlées ou contrôlant la Société NERGECO**

- Madame Catherine KRAEUTLER a perçu en tant que Directeur de la société PMS une rémunération de 37 700 euros en 2009, et de 37 700 euros en 2010.

**ENGAGEMENTS PRIS AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX DUS A RAISON DE LA PRISE, DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DES FONCTIONS**

Néant

**ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

**Administrateurs**

Aucun mandat d'administrateur n'est arrivé à expiration au cours de l'exercice.

**Commissaires aux comptes**

Aucun mandat de commissaires aux comptes n'est arrivé à expiration au cours de l'exercice.

**JETONS DE PRESENCE**

Le Conseil d'Administration propose de fixer le montant des jetons de présence à verser aux administrateurs à 20 000 euros.

## **INTERVENTION SUR TITRES**

Le Conseil propose dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce, et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive européenne n°2003/6/CE du 28 janvier 2003, de reconduire son autorisation avec faculté de la déléguer à son Président, pour une période de dix-huit mois à compter de la prochaine assemblée, à opérer dans la limite légale, en une ou plusieurs fois, à acquérir sur le marché ou hors marché et par tous moyens, des actions de la société dans la limite de 10% du capital social de la société.

Cette autorisation pourra être utilisée dans les mêmes buts que la précédente qui sont décrits plus haut.

Nous vous proposons de fixer prix d'achat maximum à 25 euros.

Votre Conseil vous demande de lui conférer tous pouvoirs avec faculté de subdélégation, pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions propres.

Les dividendes revenant aux actions détenues en propre seront affectés au report à nouveau.

## **AUTORISATION POUR ANNULER LES ACTIONS AUTODETENUES**

Votre Conseil vous invite à l'autoriser à annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la société qu'elle serait amenée à détenir pour les avoir acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions dans la limite de 10% du capital de la société par période de vingt quatre mois,

à l'autoriser à imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes de réserves disponibles,

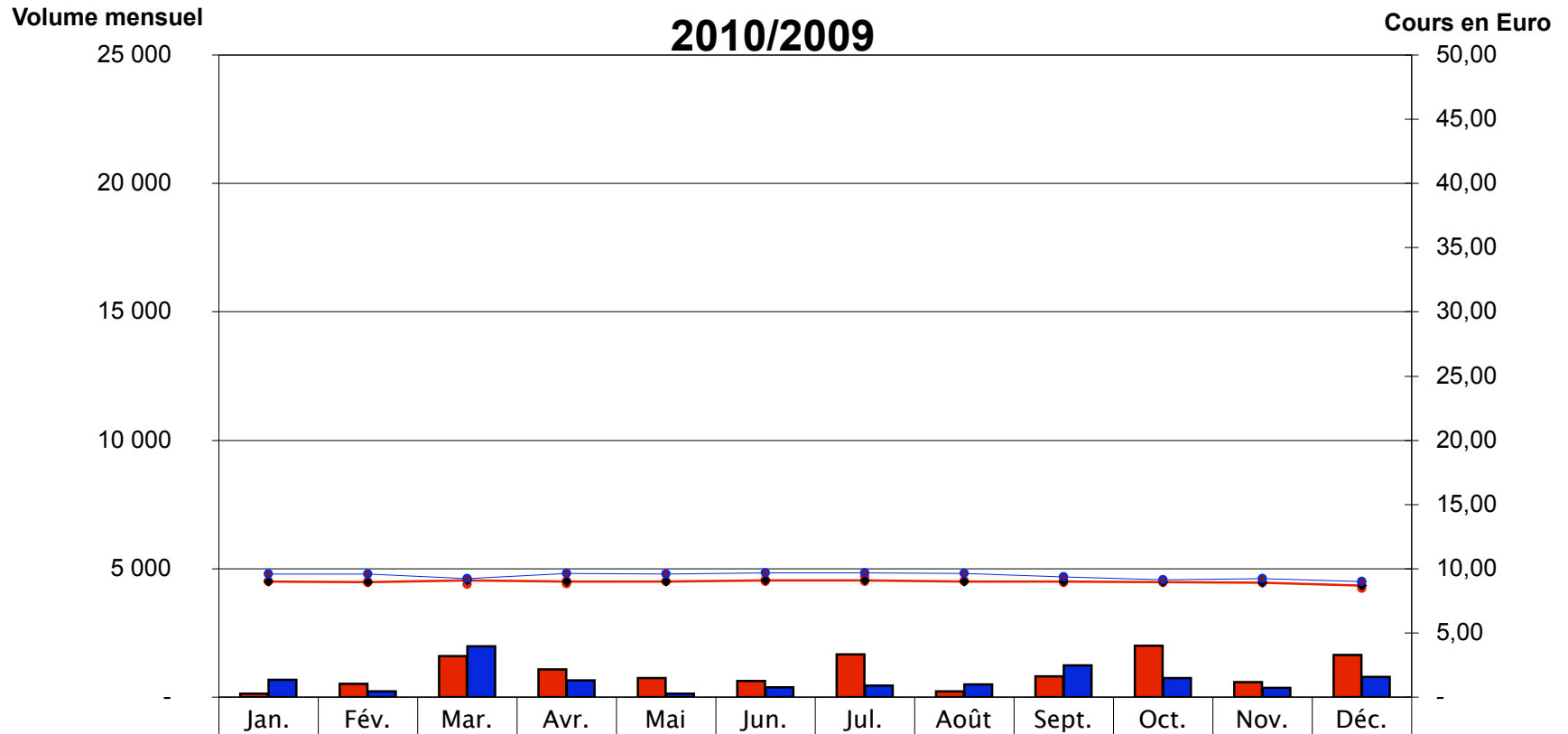
à lui donner les pouvoirs pour fixer les conditions et modalités de cette ou ces annulations et modifier, le cas échéant, les statuts de la société en conséquence.

La présente autorisation est donnée pour une période de vingt quatre mois.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Evolution cours et volume des actions NERGECO 2010/2009



<span style="color: red;">■</span> Volume 2010	135	519	1 587	1 081	747	628	1 656	228	816	1 996	595	1 652
<span style="color: blue;">■</span> Volume 2009	667	236	1 988	647	144	381	449	486	1 246	742	362	778
<span style="color: red;">●</span> Minimum	8,99	8,90	8,78	8,80	8,99	9,00	9,00	8,99	8,90	8,90	8,90	8,48
<span style="color: red;">●</span> Maximum	9,01	9,01	9,16	9,04	9,01	9,15	9,36	9,04	9,15	9,03	8,92	8,91
<span style="color: red;">—●—</span> Cours Moyen 2010	9,00	8,95	9,08	9,01	9,01	9,07	9,10	9,01	8,98	8,97	8,91	8,67
<span style="color: blue;">—●—</span> Cours Moyen 2009	9,57	9,57	9,22	9,64	9,60	9,68	9,69	9,64	9,38	9,15	9,21	9,02

**Annexe: RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE**  
**NERGECO SA (Holding)**  
**AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<b>NATURE DES INDICATIONS</b>	<b>2006 Montants exprimés en Euros</b>	<b>2007 Montants exprimés en Euros</b>	<b>2008 Montants exprimés en euros</b>	<b>2009 Montants exprimés en euros</b>	<b>2010 Montants exprimés en euros</b>
<b>1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
- Capital social	<b>4 521 200</b>	<b>4 521 200</b>	<b>4.085.037</b>	<b>4.085.037</b>	<b>4.085.037</b>
- Nombre des actions ordinaires existantes	<b>850 000</b>	<b>850 000</b>	<b>768.000</b>	<b>768.000</b>	<b>768.000</b>
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes et cumulatif	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Nombre maximal d'actions futures à créer	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Par conversion d'obligations	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Par exercice de droits de souscriptions	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	<b>7 619 051</b>	<b>8 293 256</b>	<b>9.670.514</b>	<b>7 259 989</b>	<b>8.602.336</b>
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions (dotation nette de l'exercice)	<b>640 428</b>	<b>727.613</b>	<b>1.006.706</b>	<b>648 954</b>	<b>160 689</b>
- Impôts sur les bénéfices	<b>- 99 218</b>	<b>13 075</b>	<b>-416.359</b>	<b>- 263 794</b>	<b>- 122 803</b>
- Participation des salariés due au titre de l'exercice (charge de l'exercice)	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	<b>410.802</b>	<b>621.466</b>	<b>266.945</b>	<b>638 690</b>	<b>215.756</b>
- Résultat distribué	<b>488.599 (1)</b>	<b>600.000</b>	<b>533.945</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3.RESULTAT PAR ACTION</b>					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions (dotation nette de l'exercice)	<b>0,87</b>	<b>0,75</b>	<b>1,85</b>	<b>1,19</b>	<b>0,37</b>
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	<b>0,48</b>	<b>0,73</b>	<b>0,35</b>	<b>0,83</b>	<b>0,28</b>
- Dividende attribué à chaque action	<b>0,60</b>	<b>0,74</b>	<b>0,74</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4. PERSONNEL</b>					
- Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>47</b>	<b>40</b>	<b>39</b>
- Montant de la masse salariale de l'exercice	<b>1 433 733</b>	<b>1.507.798</b>	<b>1.693.029</b>	<b>1.594.231</b>	<b>1.575.445</b>
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	<b>606 711</b>	<b>626.104</b>	<b>711.634</b>	<b>716.717</b>	<b>708.936</b>

(1) Ce montant tient compte du nombre d'actions en auto-contrôle détenues à la date de mise en paiement du dividende.

# NERGECO

Société anonyme au capital de 4 085 037 € au 31 décembre 2010  
Siège social : 8, rue de l'industrie, 43220 Dunières.  
320 167 513 R.C.S Le Puy-en-velay.  
Exercice social : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010

### Sommaire

- I. Etat du Résultat Global
- II. Etat de la situation financière
- III. Etat des variations des capitaux propres consolidés
- IV. Tableau des flux de trésorerie consolidés
- V. Annexe aux comptes consolidés
- VI. Rapport annuel
- VII. Attestation des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier
- VIII. Attestation des Commissaires aux comptes

Les états financiers sont présentés selon les normes IAS/IFRS.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010.

L'ensemble des informations données ci-après sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf indication contraire.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'Administration le 30 mars 2011.

### I. – Etat du résultat global. (en milliers d'euros)

	Notes	Année 2010	Année 2009
Chiffre d'affaires :			
Autres produits de l'activité .....	1	26 867	23 679
Subventions et aides publiques.....	2	153	375
Achats consommés .....		- 10 513	- 8 836
Charges de personnel .....	3	- 5 963	- 6 334
Charges externes .....	4	- 8 137	- 7 526
Impôts et taxes .....		- 433	- 527
Dotations aux amortissements .....		- 600	- 708
Dotations aux provisions .....		- 135	- 236
Reprises amortissements et provisions .....		121	362
Variation des stocks et production immobilisée .....		36	121
Autres produits et charges.....	5	- 2	123
Résultat opérationnel courant.....		1 394	493
Autres produits et charges opérationnelles .....	6	- 6	
Résultat opérationnel .....		1 388	493
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut .....		- 246	- 181
Autres produits et charges financiers .....		3	- 94
Résultat financier net .....	7	- 243	- 275
Charge d'impôt .....	8	- 357	- 60
Résultat net .....		788	158
part des propriétaires de la société mère .....			
intérêts minoritaires .....			
Résultat opérationnel courant par action .....		1,96 €	0,69 €
Résultat net par action .....		1,11 €	0,22 €
Nombre d'actions hors actions propres .....	21	712 409	715 070
Autres éléments du résultat global			
Résultat net .....		788	158
Ecart de conversion .....		66	69
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres .....		66	69
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
part des propriétaires de la société mère ...		854	227
intérêts minoritaires .....		-	-

## II. – Etat de la situation financière. (en milliers d'euros)

	Notes	Année 2010	Année 2009
<b>Actifs non courants :</b>			
Goodwill nets .....	9	277	277
Immobilisations incorporelles nettes .....	10	41	51
Immobilisations corporelles nettes .....	11	3 274	3 593
Autres actifs financiers .....	12	62	54
Autres actifs d'exploitation non courants .....	13	318	189
Impôts différés actifs .....	14	400	418
Total actifs non courants .....		4 372	4 582
<b>Actifs courants :</b>			
Stocks nets .....	15	2 340	2 273
Clients nets .....	16	9 685	8 468
Autres créances d'exploitation .....	17	492	655
Valeurs mobilières .....	18	3 009	28
Disponibilités .....	19	1 172	3 126
Autres actifs courants .....	20	58	106
Total actifs courants .....		16 756	14 656
Total des actifs .....		21 128	19 238

	Notes	Année 2010	Année 2009
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital .....		4 085	4 085
Primes .....			
Réserves .....		1 682	1 467
Résultat de l'exercice .....		788	158
Total capitaux propres .....	21	6 555	5 710
Intérêts des minoritaires .....			
Total capitaux propres avec les minoritaires..		6 555	5 710
<b>Passifs non courants :</b>			
Provisions .....	22	139	149
Impôts différés passifs .....	23	446	479
Emprunts et dettes financières non courantes....	24	3 416	3 943
Autres passifs non courants .....			
Total passifs non courants .....		4 001	4 571
<b>Passifs courants :</b>			
Provisions .....	22	176	169
Dettes fournisseurs (avec fournisseurs d'immobilisations)	25	4 484	3 752
Autres dettes d'exploitation .....	26	2 235	1 710
Impôt société à payer – courant .....		262	8
Emprunts et dettes financières courantes .....	24	834	835
Concours bancaires courants et billets .....		2 344	2 367
Autres passifs courants .....	27	237	116
Total passifs courants .....		10 572	8 957
Total des passifs .....		21 128	19 238

Les notes 1 à 26 font partie intégrante des états financiers consolidés.

### III. – Flux de trésorerie consolidé. (en milliers d'euros)

		Année 2010	Année 2009
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>(A)</b>	<b>1 253</b>	<b>1 845</b>
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT =</b>		<b>1 364</b>	<b>918</b>
+ Résultat net consolidé .....		787	157
+ Amortissements et provisions nets.....		586	664
- Plus values de cession .....		6	-
+ Variation imposition différée.....		- 15	97
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT NET =</b>		<b>111</b>	<b>927</b>
- Stocks nets .....		- 65	- 476
- Créances nettes .....		- 1 345	- 3 165
+ Dettes liées à l'activité .....		- 261	2 536
- Comptes de régularisation actifs passifs.....		1 038	177
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX INVESTISSEMENTS =</b>	<b>(B)</b>	<b>- 311</b>	<b>- 434</b>
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.....		- 289	- 162
- Acquisitions d'immobilisations en location financement et crédit bail .....		-48	- 272
- Augmentations des immobilisations financières.....			
+ Valeur de cession ou réduction d'immobilisations .....		26	
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT =</b>	<b>(C)</b>	<b>- 41</b>	<b>2 322</b>
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère .....			
+ Hausse des emprunts et subventions.....			
+ Emprunts .....		300	2 565
+ Emprunts nouveaux pour location financement et crédit bail ...			272
- Remboursement d'emprunts et subventions .....		- 513	- 318
- Remboursement NET d'emprunts des contrats de location financement.....		- 311	- 221
- Actions propres en déduction des capitaux propres .....		- 21	24
+ Autres créances .....		504	
- Réduction de capital .....			
<b>ECART DE CONVERSION =</b>	<b>(D)</b>	<b>151</b>	<b>70</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE DISPONIBLE</b>	<b>(A+B+C+D)</b>	<b>1 052</b>	<b>3 803</b>
Trésorerie Initiale		805	- 2 997
Trésorerie finale		1 857	805



#### IV. – Tableaux de variation des capitaux propres. (en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Autres réserves et résultats	Actions auto détenues	Ecart de conversion	Capitaux propres groupe	Intérêt minoritaire
Capitaux propres ouverture 1/01/09	4 085	0	2 110	- 692	- 55	5 448	0
Résultat net de l'exercice .....			158			158	
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante.....			-				
Achat et revente actions propres ....				- 25		- 25	
Variation des écarts de conversion..					71	71	
Autres mouvements .....			58			58	
Capitaux propres clôture 31/12/09	4 085	0	2 326	- 717	16	5 710	0
Résultat net de l'exercice .....			788			788	
Distribution effectuée par l'entreprise consolidante.....			-				
Achat et revente actions propres ....				- 21		- 21	
Variation des écarts de conversion..					67	67	
Autres mouvements .....			11				
Capitaux propres clôture 31/12/10	4 085	0	3 125	- 738	83	6 555	0

#### V. – Annexes aux comptes consolidés. (en milliers d'euros)

##### 1. – Principes comptables.

1.1. Principes comptables et modalités de consolidation. — Conformément au règlement européen n°1606/2002 du parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés du groupe Nergeco sont établis selon les normes IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'union européenne.

1.2. Mode de consolidation. — La méthode de l'intégration globale est appliquée à l'ensemble des sociétés du groupe dans la mesure où elles sont contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement. Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Les états financiers des filiales ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

— taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments des capitaux propres.

— taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La différence de conversion portée dans les capitaux propres est la conséquence de l'utilisation des ces différents taux.

Taux de change retenus pour la consolidation	2010	2009
Dollar américain :		
Cours moyen de l'exercice.....	0.75509	0.71959
Cours de clôture .....	0.74839	0.69416
Dollar australien :		
Cours moyen de l'exercice .....	0.69372	0.56627
Cours de clôture .....	0.76127	0.62469
Livres sterling		
Cours moyen de l'exercice .....	1.16603	1.12290
Cours de clôture .....	1.16171	1.125999
Couronnes suédoises :		
Cours moyen de l'exercice .....	0.10485	0.09424
Cours de clôture .....	0.111539	0.097542

##### 1.3. Périmètre de consolidation.

Sociétés	Siège social	% de détention 2010
Nergeco .....	43 - Dunières – France	
Nergeco France .....	43 - Dunières – France	100
Portes maintenance services .....	43 - Dunières – France	100
Nergeco scandinavia .....	Borlänge – Suède	100
Nergeco U.S.A. ....	Cincinnati – U.S.A.	100
Nergeco australia .....	Victoria – Australia	100
Nergeco UK .....	Grimsby Northeast - UK	100

Toutes les sociétés du groupe clôturent au 31 décembre 2010.

Variation du périmètre : Au cours de l'exercice 2010, Nergeco a fermé sa filiale Nergeco UK.

#### 1.4. Faits caractéristiques de l'exercice. —

Conformément aux prévisions, la chute de l'activité enregistrée en 2009 (-23%) semble derrière nous et la légère reprise constatée sur le premier semestre 2010 (+7%) s'est confirmée sur le second semestre avec un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 13 % sur l'exercice.

L'allègement des structures entamé dès la fin de l'année 2008 et poursuivi sur 2009 a permis au résultat net de progresser naturellement : 788 K€ pour l'année 2010.

Maviflex, a été condamné par la Cour de Renvoi d'Appel de Paris à payer à Nergeco France au titre du principal, intérêts et autres, un peu plus d'un million d'euros.

Les sommes versées à ce titre en règlement partiel en juillet et août 2010 par le contrefacteur n'ont pas été constatées en produit mais portées au passif pour 503 K€ et le restera tant que la procédure ne sera pas totalement terminée.

L'activité commerciale de la filiale NERGECO UK a été arrêtée en janvier 2010, et le marché Anglais est aujourd'hui prospecté depuis la France et par les distributeurs Anglais agréés.

## 2. – Règles et méthodes comptables.

2.1. Goodwills. — Les goodwills représentent, lors d'un regroupement d'entreprises, l'excédent du coût de l'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Les Goodwills relatifs aux sociétés consolidées sont enregistrés à l'actif du bilan sous la rubrique Goodwill. Conformément à la norme IFRS 3, les Goodwills ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an

2.2. Les marques. — Conformément à IAS 38 immobilisations incorporelles, les marques sont positionnées en immobilisations incorporelles. Les marques figurant au bilan consolidé ne sont pas amorties car représentatives d'un actif protégé. Les marques sont dépréciées à 100%.

2.3. Fonds de commerce. — Le fonds de commerce américain d'une valeur brute de 1 138 K€ est totalement déprécié depuis le 31 décembre 2003.

2.4. Frais de recherche et développement. — Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice.

2.5. Autres immobilisations incorporelles. — Les autres immobilisations incorporelles sont composées de logiciels et de brevets amortis à 86 %.

2.6. Immobilisations corporelles. — Conformément à IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont ceux pris en compte dans les comptes sociaux de chaque société. Des retraitements ont été effectués pour harmoniser les durées d'amortissements des constructions et de certains matériels et outillages.

Les biens d'importance significative financés par des contrats de location financement, qui en substance transfèrent au groupe les risques et avantages inhérents à leur propriété, sont comptabilisés à l'actif du bilan conformément à la norme IAS 17. La norme IAS 23 relative aux éléments constitutifs des coûts d'emprunts à capitaliser n'a pas été retranscrite dans les comptes du groupe. La dette correspondante est inscrite au passif dans les dettes financières.

Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

Composants :	Durée d'utilité estimée :
Constructions .....	15/40 ans
Agencements et installations des constructions .....	8/10 ans
Installations techniques .....	5/10 ans
Matériel et outillage industriels .....	4/8 ans
Installations générales .....	5/10 ans
Matériel de bureau et informatique .....	3/5 ans

2.7. Immobilisations financières. — Les dépôts et cautionnement sont des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers et des garanties d'emprunts.

2.8. Stocks et travaux en cours. — La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée pour les stocks de matières premières à faible rotation. Les provisions font l'objet, comme pour l'ensemble des risques, d'une appréciation individuelle et non d'une appréciation globale.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les profits internes inclus dans les stocks sont éliminés.

2.9. Créances clients. — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non recouvrement au cas par cas.

En France, pour les créances clients, des assurances crédit ont été contractées. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert au cas par cas.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la mise à disposition des produits finis aux transporteurs ou aux clients selon les conditions générales de vente. En ce qui concerne l'activité prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de leurs exécutions.

2.10. Placements. — Les actions auto détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession, et provisions de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

2.11. Provisions. — Provision pour garantie : Une provision pour garantie est constituée pour faire face aux risques de bonne fin des installations.

Elle est calculée en fonction de la moyenne du coût de la garantie d'une année rapportée à la période contractuelle de la garantie et, le cas échéant, aménagée des risques commerciaux spécifiquement identifiés.

Provision pour engagement de retraite : Les engagements de retraite sont comptabilisés dans les comptes consolidés selon détail explicité dans la note 22.

Provisions en matière de risque de change : Le Groupe n'est pas couvert contre le risque de change.

Les flux sont réalisés en euros dans les sociétés françaises, et dans les monnaies de chaque pays pour les filiales du groupe situées hors de la zone euros.

2.12. Impôts sur les sociétés. — L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul, corrigé éventuellement de la fiscalité différée, des impôts sur les bénéfices des différentes sociétés du groupe.

En France, la société Nergeco S.A. est tête de groupe d'intégration fiscale qui pour l'exercice 2010 comprenait les sociétés suivantes :

- Nergeco S.A. (société mère)
- Nergeco France S.A.S.
- Portes maintenance services S.A.S.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale lorsque celles-ci sont bénéficiaires.

Conformément à IAS 12 impôt sur les résultat, des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est suffisamment probable.

Ces impositions sont calculées selon la méthode du report variable, en conception étendue. Les taux d'impôt différé utilisés sont les suivants : 28% pour la Suède et le Royaume uni, 35% pour l'Union européenne et 30% pour l'Australie.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

En terme de présentation de « l'Etat du Résultat Global », le crédit impôt recherche liée aux autres dépenses comptabilisées en charge est comprise dans le résultat opérationnel et a été présentée sur la ligne Subventions et aides publiques.

2.13. Calcul du résultat par action. — Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre d'actions en circulation durant l'exercice, déduction faite du nombre d'actions auto détenues et portées en minoration des capitaux propres.

### 3. – Notes explicatives de l'Etat du Résultat global.

#### Note 1. Chiffre d'affaires :

Répartition par marchés géographiques :	2010	2009
Ventes France .....	17 788	15 441
Ventes USA .....	2 143	1 938
Ventes Europe du Nord .....	2 248	2 433
Ventes Asie et Océanie.....	1 296	1 518
Ventes reste du monde .....	3 392	2 349
<b>Total .....</b>	<b>26 867</b>	<b>23 679</b>

#### A taux de change constant (taux du 31-12-2010 retenu) le chiffre d'affaires :

Répartition par marchés géographiques :	2010 (taux de change 31-12-2010)	2009 (taux de change 31-12-2010)
Ventes France .....	17 788	15 441
Ventes USA .....	2 143	2 033
Ventes Europe du Nord .....	2 248	2 683
Ventes Asie et océanie.....	1 296	1 860
Ventes reste du monde .....	3 392	2 349
<b>Total .....</b>	<b>26 867</b>	<b>24 366</b>

Répartition par secteurs d'activité :	2010	2009
Ventes portes et produits annexes .....	21 071	18 566
Ventes services .....	5 796	5 113
<b>Total .....</b>	<b>26 867</b>	<b>23 679</b>

#### Note 2. Subventions et aides :

Le crédit d'impôt recherche est de 153 K€ et est inscrit sur la ligne « Subventions et aides publiques » dans « l'Etat du Résultat Global ».

Subventions et aides publiques :	2010	2009
Subventions .....	-	126
Crédit impôt prospection .....	-	40
Crédit impôt recherche .....	153	209
<b>Total .....</b>	<b>153</b>	<b>375</b>

#### Note 3. Salaires et charges :

	2010	2009
Salaires .....	4 149	4 476
Charges sociales et fiscales sur salaires .....	1 814	1 858
Total .....	5 963	6 334

Note 4. Autres achats et charges externes :

	2010	2009
Sous-traitance .....	1 827	1 496
Autres charges d'exploitation .....	6 310	6 030
Total .....	8 137	7 526

Note 5. Autres produits et charges :

	2010	2009
Redevances concession .....	8	15
Transfert de charges et autres produits .....	181	385
Jetons de présence .....	- 20	
Perte sur créances irrécouvrables .....	- 145	- 196
Régularisations diverses .....	- 26	- 81
Total .....	- 2	123

Note 6. Autres produits et charges opérationnelles :

	2010	2009
Prix de cession d'immobilisations .....	26	0
Valeur nette comptable des immobilisations sorties .....	- 32	
Autres produits et charges opérationnelles .....	- 6	0

Note 7. Résultat financier :

	2010	2009
Autres produits financiers .....	2	6
Gains de change .....	124	78
Total produits financiers .....	126	84
Intérêts des emprunts .....	- 246	- 182
Pertes de change .....	- 6	- 97
Charges financières diverses .....	- 117	- 79
Total charges financières .....	- 369	- 359
Résultat financier .....	- 243	- 275

Note 8. Charges d'impôt :

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	2010	2009
Impôts différés .....	- 15	- 97
Crédit d'impôt .....		
Impôts exigibles .....	372	37
Total .....	357	- 60

## 4. Notes explicatives de la situation financière.

## Note 9. Goodwills :

	2009	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2010
Goodwills bruts .....	589				589
Dépréciation Goodwills	- 312				-312
Valeur nette .....	277				277

## Détail des Goodwills :

	Goodwills brut	Dépréciations antérieures	Dépréciation de l'année	Net
Titres Simsud.. .....	245	- 192		53
Titres Nergeco scandinavia ....	344	- 120		224
Total .....	589	312		277

## Note 10. Immobilisations incorporelles :

	2009	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2010
Immobilisations brutes :					
Brevets .....	63		63		
Fonds de commerce .....	1 204		66		1 138
Autres immobilisations incorporelles .....	415	38			453
Total .....	1 682	38	129		1 591
Dépréciations :					
Brevets .....	63		63		
Fonds de commerce .....	1 183		47		1 136
Autres immobilisations incorporelles .....	384	26			410
Total .....	1 630	26	110		1 548
Valeur nette .....	51				43

## Détail des fonds de commerce :

	Fonds de commerce	Dépréciation début exercice	Dépréciation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Ecart conversion	Net
Fonds Nergeco U.S.A. ....	1 137	1 137	0	0		0
Fonds Nergeco UK .....	67	45	0	47	2	0
Total .....	1 204	1 175	0	47	2	0

## Note 11. Immobilisations corporelles :

	2009	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2010
Immobilisations brutes :					
Terrains .....	246			7	253
Constructions .....	3 294		2	31	3 323
Agencements divers .....	37				37
Installations techniques	4 325	170	14	28	4 509
Matériel et outillage .....	593				593
Matériel et outillage en crédit bail	593				593
Installations générales d'agencement .....	827	51	6	2	874
Matériel de transport .....	119		16		103
Matériel de transport en location financement .....	976		48		928
Matériel de bureau et informatique .....	488	22	30	- 8	472
Immobilisations en cours .....					

Total.....	10 905	243	116	60	11 092
Dépréciations :					
Constructions .....	1 198	141			1 339
Installations générales d'agencement .....	35	1			36
Installations techniques matériel et outillage .....	4 429	225	14		4 640
Installations générales .....	772	15	6		781
Matériel de transport .....	82	26	16		92
Matériel de transport en location financement .....	364	148			512
Matériel de bureau et informatique .....	433	18	29		421
Total .....	7 315	574	65		7 821
Valeur nette .....	3 593				3 271

Note 12. Immobilisations financières :

	2009	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2010
Immobilisations brutes :					
Autres immobilisations financières.	54	9	1		62
Total .....	54	9	1		62

Le poste Autres immobilisations financières ne comprend pas de titres cotés immobilisés.

Note 13. Autres actifs d'exploitation non courants :

	2010	2009
Etat des créances clients		
Créances douteuses .....	757	673
Provision pour dépréciation des créances .....	- 439	- 484
Total .....	318	189

Note 14. Impôts différés actifs :

	2010	2009
Impôts différés actif par nature		
Impôts différés sur différences temporaires .....	72	78
Impôts différés sur provisions /marques .....	52	52
Impôts différés sur déficits de filiales .....	189	188
Impôt différés sur complément d'amortissements .....	24	35
Impôts différés sur profit sur stock .....	16	17
Impôts différés sur abandon de créances .....	29	29
Impôts différés sur engagement de retraite .....	18	19
Impôts différés sur retraitement IFRS .....		
Total .....	400	418

Base des impôts différés actif sur les déficits des filiales :

Filiales	Pertes reportables	Impôt
Impôts différés actif sur les déficits		
Nergeco U.S.A. ....(1)	1 145	250
(1) montant de la perte reportable limitée à 1 145 K€		

Note 15. Stocks :

Etat des Stocks	2010	2009
Stocks de matières premières et fournitures .....	2 315	2 046
Stocks de marchandises et encours .....	47	247
Stocks bruts .....	2 362	2 293
Dépréciation des stocks de matières et fournitures .....	- 22	- 20
Valeur nette .....	2 340	2 273

Note 16. Clients nets :

Etat des clients nets	2010	2009
Créances clients .....	7 801	6 875
Effets escomptés non échus .....	47	-
Clients factures à établir .....	1 837	1 593
Total .....	9 685	8 468

Note 17. Autres créances d'exploitation :

Autres créances d'exploitation	2010	2009
Personnel et comptes rattachés .....	33	37
Taxe sur la valeur ajoutée .....	223	119
Etat Impôts sur les sociétés et crédit impôt recherche .....	63	309
Débiteurs divers .....	173	190
Total .....	492	655

Note 18. Valeurs mobilières de placement :

Valeur nette des valeurs mobilières de placements	2010	2009
Valeurs mobilières de placements .....	3 009	28
Valeur nette des valeurs mobilières de placements .....	3 009	28

Note 19. Disponibilités :

	2010	2009
Banques et caisses .....	1 172	3 126

Endettement financier net :

	2010	2009
Valeurs mobilières de placement .....	3 009	28
Banques et caisses .....	1 172	3 126
Intérêts courus .....	- 19	- 19
Concours bancaires courants .....	-2 324	- 2 348
Trésorerie nette .....	1 838	787
Endettement financier brut .....	- 4 250	-4 776
Endettement financier net .....	- 2 413	- 3 989

Note 20. Autres actifs courants :

	2010	2009
Régularisations actives		
Charges constatées d'avance .....	49	67
Ecart de conversion sur actif .....	9	39
Total .....	58	106

Note 21. Capitaux propres :

Capital social.

Le capital social à la clôture de l'exercice 2010 s'élève à 4 085 037 euros, et est composé de 768 000 actions dont 55 591 actions auto détenues.

Actions propres

La société Nergeco a été autorisée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2010 à renouveler son programme de rachat d'actions propres.

Nombre d'actions auto détenues	2010	2009
Nombre au bilan d'ouverture .....	44 065	44 065
Acquisitions .....	1 420	
Annulations d'actions .....		
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	45 485	44 065



Nombre d'actions auto détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	2010	2009
Nombre au bilan d'ouverture .....	8 865	5 991
Acquisitions .....	4 847	4 555
Cessions .....	3 606	1 681
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	10 106	8 865

Nombre total d'actions auto détenues	2010	2009
Nombre au bilan d'ouverture .....	52 930	50 056
Acquisitions .....	6 267	4 555
Annulations d'actions .....	-	
Cessions .....	3 606	1 681
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	55 591	52 930

Titres cotés	Valeur brute comptable
Actions propres .....	646
Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité.....	92
Total .....	738

Ecarts de conversion :

Les variations constatées s'expliquent pour l'essentiel, comme suit :

Variation sur l'exercice	2010	2009
Ecarts de conversion au 1 <sup>er</sup> janvier .....	17	- 53
Ecart sur la conversion du résultat des filiales (dont le maintien des réserves des filiales au taux historique) .....	+ 42	+ 98
Retraitement des écarts de conversion latents long terme de la société mère sur les positions du groupe .....	+ 24	- 28
Ecart de conversion au 31 décembre .....	83	17
Variation .....	+ 66	+ 70

Note 22. Provisions pour risques et charges :

Nature des provisions	2009	Augmentations	Diminutions	2010
Provisions garanties clients .....	169	7	1	175
Provisions pour engagement de retraite ...	59	3	10	52
Autres provisions risques et Charges .....	90	10	12	88
Risques et Charges .....	318	20	23	315

Ventilation des provisions

Nature des provisions	2009	courantes	Non courantes	2010	courantes	Non courantes
Provisions garanties clients .....	169	169		175	175	
Provisions pour engagement de retraite ...	59		59	52		52
Autres provisions risques et Charges .....	90		90	88		88
Risques et Charges .....	318	169	149	315	175	140

Les sociétés françaises ne cotisent à aucune caisse d'assurance pour les indemnités de départ à la retraite de leur personnel. La convention collective de la Métallurgie prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite.

L'évaluation au 31/12/2010 est effectuée de la manière suivante :

- méthode de calcul choisie : prospective
- population retenue : tous les salariés présents au 31/12/2010

- rémunération brute retenue : rémunération de l'année, il a été intégré dans les calculs d'engagement une progression des rémunérations supérieure au taux d'inflation
  - taux d'actualisation : 3.5%
  - calcul des droits sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans
  - indemnités à verser : selon les dispositions de la convention collective
  - engagements à la clôture : indemnités à verser à l'âge de 65 ans proratisées en fonction de l'ancienneté des salariés au 31/12/2010
  - la probabilité de départ de l'entreprise avant l'âge de la retraite est de 5%
  - taux de charges sociales patronales : 43%.
- Sur les filiales étrangères, les règles propres à chaque pays sont appliquées.

Note 23. Impôts différés passif :

Ventilation des impôts différés passif par nature	2010	2009
Impôts différés sur retraitements fiscaux .....	71	58
Impôts différés sur retraitement provision .....	265	304
Impôts différés sur retraitements dépréciation actions propres	86	80
Impôts différés sur autres retraitements .....	24	37
<b>Total .....</b>	<b>446</b>	<b>479</b>

Note 24. Emprunts et dettes financières et engagements :

Etat des dettes	2010	2009
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit .....	3 378	3 187
Avances conditionnées et emprunts .....	300	705
Associés .....	4	9
Engagement sur retraitement des crédit-baux et location financières	568	876
<b>Total .....</b>	<b>4 250</b>	<b>4 777</b>
Part à moins d'un an.....	834	834
Part à plus d'un an et à moins de cinq ans.....	3 416	3 943

Mouvements des emprunts et engagements au cours de l'exercice

Etat des dettes	2010	2009
Endettement de début d'exercice .....	4 779	2 605
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit .....	0	2 000
Emprunt OSEO .....	300	565
Autres variations.....	- 6	10
Engagement sur retraitement des crédits-baux et location financière ...	0	141
<b>Total .....</b>	<b>5 073</b>	<b>5 321</b>
Remboursement capital avance conditionnée. ....	- 140	- 105
Remboursement de capital d'emprunts.....	- 374	- 125
Remboursement emprunts location financement .....	- 309	- 312
<b>Endettement de fin d'exercice .....</b>	<b>4 250</b>	<b>4 779</b>

Ventilation par nature de taux :

Etat des dettes et engagements	2010	Taux 0	Taux Fixe	Taux variable
Emprunts et Dettes auprès d'établissements de crédit .....	3 378		2 386	992
Engagements sur retraitement des crédit-baux et location ...	567		567	
Dettes envers les associés .....	4	4		
Emprunts et avances conditionnées .....	300	300		
<b>Total .....</b>	<b>4 250</b>	<b>304</b>	<b>2 953</b>	<b>992</b>

Montant des emprunts sujet à convention particulière :

Montant des emprunts.	Covenants

Emprunts auprès d'établissements de crédit avec conditions particulières .....	-
--	---

Note 25. Dettes fournisseurs :

Etat des dettes fournisseurs	2010	2009
Fournisseurs .....	4 250	3 460
Fournisseurs d'immobilisations .....		
Fournisseurs factures non parvenues .....	228	292
Total .....	4 478	3 752
Part à moins d'un an .....	4 478	3 752

Note 26. Autres dettes :

Etat des autres dettes	2010	2009
Personnel et comptes rattachés .....	341	369
Sécurité sociale et autres organismes .....	531	506
Etat et autres collectivités publiques :		
Taxes sur la valeur ajoutée .....	505	431
Autres impôts et taxes .....	471	188
Avances et acomptes clients .....	26	26
Autres dettes (1) .....	623	190
Total .....	2 497	1 710
Part à moins d'un an .....	2 497	1 710

(1) dont 503 K€ de sommes perçues par le contrefacteur (cf note 1.4)

Note 27. Autres passifs courants :

Etat des autres passifs courants	2010	2009
Produits constatés d'avance .....	163	78
Ecart de conversion passif .....	79	39
Total .....	242	117
Part à moins d'un an .....	242	117

4. – Informations complémentaires.

4.1. Engagements donnés.

Engagements donnés	2010
Engagement en matière de droit individuel à la formation .....	Heures
Ce volume d'engagement est un volume cumulé.	9 308

4-2. Dettes garanties par des sûretés réelles.

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	3 379
Total .....	3 379

4-3. Effectif moyen.

	Effectif moyen dans les sociétés françaises		Effectif moyen dans les filiales étrangères		Intérimaires dans les sociétés françaises	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Cadres .....	37	36				
Agents de maîtrise et techniciens et VRP .....	34	36				
Employés .....	24	23	10	15	1	
Ouvriers .....	20	23	5	10	7	2
Apprentis .....	1	2				
Total .....	116	120	15	25	8	2

L'effectif au 31 décembre 2010 pour les sociétés françaises était de 107 personnes dont 15 seul en mise à disposition.

4-4. Rémunération des dirigeants. — Le Directeur général délégué de Nergeco SA, Madame Catherine Kraeutler, a perçu une rémunération de 39 000 euros.

4-5. Frais de recherche et développement — Le montant des frais de recherche et développement inscrit en charges s'élève à 509 K€ contre 717 K€ pour l'exercice 2009. Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au 31 décembre 2010 pour 153 K€.

4-6 Ventilation des immobilisations par zones géographiques.

Pays	2010	2009
France .....	2 884	3 124
USA .....	475	408
Autres .....	88	61
Valeur nette des immobilisations corporelles du groupe .....	3 271	3 593

## C. – Autres informations.

### I. – Contrôleurs légaux des comptes

Les comptes sociaux et consolidés de la société Nergeco font l'objet de rapports établis par les Commissaires aux Comptes titulaires :

Les Commissaires aux Comptes titulaires

Pin Associés

170 Bd Stalingrad 69006 LYON

Le mandat de Commissaire aux Comptes Pin Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2006. Il expirera à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Audit Révision Comptabilité

2, rue de la Renaissance 92160 ANTONY

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Gilles Borie, arrivant à expiration, a été remplacé par le Cabinet Audit Révision Comptabilité pour une durée de six exercices par l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 juin 2009. Il expirera à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les Commissaires aux Comptes suppléants

Monsieur Hervé GAY, nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2006, pour la même durée que le mandat de Pin & Associés.

Monsieur Philippe SZAFIR a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 juin 2009, pour la même durée que le mandat de Audit Révision Comptabilité.

### II. – Changement de contrôleurs légaux

Aucun changement n'est intervenu sur l'exercice 2010.

### III. – Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes

(Communiqué établi en application de l'article 222-1-2 du Règlement Général de l'AMF)

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

Montant HT En milliers d'euros	Arc	Gilles Borie	PIN & associés
Exercice 2006	-	38	18
Exercice 2007	-	41	20
Exercice 2008	-	38	18
Exercice 2009	-	42	20
Exercice 2010	47	-	23

#### D. – Document d'information annuel.

(Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF))

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur l'Euronext Paris

#### I. Communiqué de presse disponibles sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

Date	Intitulé
Néant	Néant

#### II. Informations publiées au bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponible sur le site internet : [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

Date	Intitulé
12/05/2010 08/09/2010	Avis de convocation à l'AGM Comptes annuels 2009

#### III. Informations mises en ligne sur le site [nergeco.com/info\\_financiere/](http://nergeco.com/info_financiere/)

Date	Intitulé
11/01/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31/12/2009
12/02/2010	Activité à 12 mois 2009
30/04/2010	Rapport financier annuel 2009
30/04/2010	Honoraires des Commissaires aux Comptes 2009
12/05/2010	Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte
27/05/2010	CA 1 <sup>er</sup> trimestre 2010
28/06/2010	Descriptif du programme de rachat d'actions
08/07/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30/06/2010 et CA du 1 <sup>er</sup> semestre 2010
08/10/2010	Comptes intermédiaires au 30 juin 2010
29/11/2010	Activité à 9 mois 2010 et CA des 9 premiers mois 2010

#### I. Informations déposées au Greffe du Tribunal de commerce du Puy en Velay

Date	Nature de l'information
16/07/2010	Dépôt des comptes annuels et consolidés 2009

#### E. – Rapport de gestion du Conseil d'Administration

**Rapport  
Des Commissaires aux Comptes  
Sur les comptes consolidés**

**NERGECO SA**

8 rue de l'Industrie  
43220 DUNIERES

Exercice clos le 31 décembre 2010

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

## **NERGECO SA**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **NERGECO SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **2 Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.4 de l'annexe expose l'approche retenue par le Groupe en matière de comptabilisation du montant encaissé à titre exécutoire d'un concurrent de votre groupe, condamné en Cour de Renvoi d'Appel à payer à Nergeco France un peu plus d'un million d'euros. Nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données juridiques et la position prise par la Direction à cet égard.

La note 2.1 de l'annexe expose l'approche retenue par le Groupe en matière de suivi de la valorisation des goodwill, approche qui implique des estimations. Nous avons vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations de la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### **3 Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Antony et Lyon, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

**AUDIT REVISION COMPTABILIE**

**PIN ASSOCIES**

Thierry GUERARD  
Commissaire aux Comptes

Jean François PIN  
Commissaire aux Comptes

NERGECO  
Société anonyme au capital de 4 085 037 €  
Siège social : 8, rue de l'industrie, 43220 Dunières.  
320 167 513 R.C.S Le Puy-en-velay.

**A. - Comptes sociaux. (normes françaises)**

**I. – Compte de résultat 2010. (en milliers d'euros)**

	Note	2010	2009
Produits d'exploitation :			
Chiffre d'affaires .....	1	8 602	7 260
Production immobilisée .....			
Total production de l'exercice.....		8 602	7 260
Subvention d'exploitation .....			126
Autres produits et transferts de charges.....	2	152	338
Total produits d'exploitation .....		8 754	7 724
Charges d'exploitation .....			
Achats et variation de stocks .....		3 042	2 183
Autres achats et charges externes.....	3	2 795	2 774
Impôts et taxes .....		221	234
Salaires, traitements et charges sociales ....		2 284	2 311
Dotation aux amortissements et provision....		154	187
Autres charges .....	4	71	5
Total charges d'exploitation .....		8 567	7 694
Résultat d'exploitation .....		187	30
Charges et Produits financiers.....	5	- 56	386
Résultat courant .....		131	416
Charges et produits exceptionnels.....	6	- 37	-40
Impôts sur les résultats .....		- 123	-263
Résultat de l'exercice .....		217	639

**II. – Bilan au 31 décembre 2010. (en milliers d'euros)**

Actif	Note	2010 Net	2009 Net
<b>Actif immobilisé :</b>			
Immobilisations incorporelles .....	7	41	30
Immobilisations corporelles .....	8	1 987	2 091
Immobilisations financières .....	9	3 444	3 534
<b>Total actif immobilisé .....</b>		<b>5 472</b>	<b>5 655</b>
<b>Actif circulant :</b>			
Stocks et en-cours .....			
Clients et comptes rattachés .....	10	2 921	2 053
Autres créances .....	11	2 828	2 634
Comptes de régularisation .....	12	66	66
Valeurs mobilières de placement .....	13	3 475	486
Disponibilités .....		578	2 631
<b>Total actif circulant .....</b>		<b>9 868</b>	<b>7 870</b>
<b>Total actif .....</b>		<b>15 340</b>	<b>13 525</b>

Passif	Note	2010 Net	2009 Net
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital .....	14	4 085	4 085
Prime d'émission .....			
Réserves .....		1 739	1 100
Report à nouveau .....		310	310
Résultat de l'exercice .....		216	639
<b>Capitaux propres .....</b>	15	<b>6 350</b>	<b>6 134</b>
Autres fonds propres .....	16	300	140
Provisions réglementées .....	17	215	176
Provisions pour risques et charges .....	17	53	70
<b>Dettes :</b>			
Dettes financières et assimilées.....	18	5 974	5 167
Fournisseurs .....	19	1 622	1 200
Autres dettes .....	20	826	638
<b>Total dettes .....</b>		<b>8 422</b>	<b>7 005</b>
<b>Total passif.....</b>		<b>15 340</b>	<b>13 525</b>

### III. – Tableaux des flux de trésorerie. (en milliers d'euros)

En milliers d'euros	Note	2010	2009
<b>I. Capacité d'autofinancement :</b>			
Résultat net comptable .....	CR	216	639
Dotations aux amortissements .....		154	168
Dotations aux provisions .....		83	188
Reprises / Provisions .....		- 169	- 83
Plus/moins valeur sur cession immobilisations et autres..		5	
Capacité d'autofinancement (A) .....		288	912
<b>II. Variation du besoin en fonds de roulement :</b>			
Variation des clients et assimilés .....		739	- 1 607
Variations des autres créances .....		- 47	- 651
Variation des fournisseurs et assimilés .....		- 422	930
Variations des autres dettes .....		- 157	799
Variation du besoin en fonds de roulement (B).....		113	- 528
<b>Emplois de l'exercice :</b>			
Investissements de l'exercice :			
Incorporels .....		38	6
Corporels .....	8	23	26
Financiers .....			28
Remboursements avances conditionnées.....		140	105
Remboursement des emprunts .....		176	112
Ecart de conversion sur dettes .....			
Total des emplois .....		377	277
<b>Ressources de l'exercice :</b>			
Augmentation des dettes financières .....		300	565
Augmentation des comptes courants groupe .....		683	1 110
Réduction des immobilisations .....		92	10
Diminution des immobilisations financières .....	9		21
Total des ressources (D) .....		1 075	1 706
Variation de trésorerie (A) – (B) – (C) + (D) .....		873	2 869
Trésorerie initiale .....		2 764	- 104
Trésorerie finale .....		3 637	2 764
- Valeurs brutes des actions propres .....		- 737	- 716
Trésorerie finale retraitée des actions propres.....		2 900	2 048
CR : cf. Compte de résultat			

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010 avant répartition du résultat de l'exercice dont le total est de 15 340 K€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant un bénéfice de 216 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010.

L'ensemble des informations données ci-après sont exprimées en milliers d'euros (K€), sauf indication contraire. Les comptes annuels ont été arrêtés le 30 mars 2011.

#### IV. – Annexe aux comptes sociaux 2010.

##### 1. – Règles et méthodes comptables.

1.1. Principes comptables. – Les comptes annuels sont établis conformément au PCG 1999 et aux principes généralement admis.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode du coût historique.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice. –

Maviflex, a été condamné par la Cour de Renvoi d'Appel de Paris à payer à Nergeco France au titre du principal, intérêts et autres, un peu plus d'un million d'euros.

Les sommes versées à ce titre en règlement partiel en juillet et août 2010 par le contrefacteur n'ont pas été constatées en produit mais portées au passif pour 503 K€ et le restera tant que la procédure ne sera pas totalement terminée.

L'activité commerciale de la filiale NERGECO UK a été arrêtée en janvier 2010, et le marché Anglais est aujourd'hui prospecté depuis la France et par les distributeurs Anglais agréés.

1.3. Les marques — Les marques figurant au bilan ne sont pas amorties car représentatives d'un actif protégé. Elles sont totalement dépréciées.

1.4. Frais de recherche et développement — Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice.

1.5. Autres immobilisations incorporelles — Les autres immobilisations incorporelles sont composées de logiciels amortis sur un an et de brevets totalement amortis.

1.6. Immobilisations corporelles — Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens.

Les durées et modalités d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

Construction.....	20/40 ans
Installations techniques .....	5/10 ans
Matériel et outillage industriels .....	4/5 ans
Installations générales .....	5/10 ans
Matériel de bureau et informatique .....	3/5 ans

La société Nergeco a recours aux amortissements dérogatoires.

1.7. Immobilisations financières — La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Sont notamment pris en compte des éléments de marché (part de marché), de positionnement ainsi que les plus values latentes éventuelles propres à chaque entité (sur les actifs détenus en immobilier d'entreprise notamment).

Les immobilisations financières sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événement ou de circonstances particulières la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. La valeur recouvrable des immobilisations financière est alors estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une immobilisation financière est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux de trésorerie générés par cet actif financier.

1.8. Créances — Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas en appréciant le risque de non recouvrement.

Les créances clients sont en principe garanties par une assurance crédit. Les clients partiellement couverts ou non couverts sont provisionnés en cas de besoin à hauteur du montant non couvert.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la mise à disposition des produits finis aux transporteurs ou aux clients selon les conditions générales de vente. En ce qui concerne l'activité prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de leurs exécutions.

1.9. Placements — Au 31 décembre 2010, la société Nergeco détenait 738 K€ d'actions propres en valeur brute, dont 92 K€ en valeur brute d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité. Les valeurs mobilières comprenaient 3 000 K€ de placement moyen terme.

Les actions propres acquises à une valeur supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois, font l'objet d'une provision. Compte tenu du cours moyen de décembre, elles sont dépréciées à hauteur de 263 K€ au 31-12-2010.

1.10. Provisions.

— Provision pour engagement de retraite : la provision pour engagement de retraite n'a pas été comptabilisée dans les comptes sociaux. La société ne cotise à aucune caisse d'assurance pour les indemnités de départ à la retraite de son personnel. Les incidences des engagements en matière de retraite sont mentionnées au paragraphe 4-1.

— Provision en matière de risque de change : la société n'est pas couverte contre le risque de change.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en Ecart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

1.11. Impôts sur les sociétés — La charge d'impôts exigibles représente les montants payés ou restant à payer aux administrations fiscales au titre de l'exercice.

Nergeco S.A. est tête de groupe d'intégration fiscale qui pour l'exercice 2010 comprenait les sociétés suivantes :

— Nergeco S.A. (Société mère) ;

— Nergeco France S.A.S. ;

— Portes Maintenance Services S.A.S. ;

Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale lorsque celles-ci sont bénéficiaires.

1.12. Consolidation. — La société Nergeco S.A. est consolidée au sein du groupe Croissance Nergeco dont la société mère est la société S.A. Croissance Nergeco.

## 2. – Notes explicatives des comptes du compte de résultat.

## Note 1. Répartition du chiffre d'affaires par activités :

Nature	2010	2009
Ventes portes et produits annexes .....	5 058	3 838
Prestations de management .....	3 544	3 422
Total .....	8 602	7 260

## Note 2. Autres produits d'exploitation :

Nature	2010	2009
Transferts de charges .....	6	288
Reprise de provisions clients .....	129	23
Royalties .....	7	16
Subventions .....		126
Autres régularisations .....	10	11
Total .....	152	464

## Note 3. Autres achats et charges externes :

Nature	2010	2009
Sous-traitance .....	176	145
Autres frais <sup>(1)</sup> .....	2 619	2 629
Total .....	2 795	2 774

<sup>(1)</sup> les principaux postes sont les honoraires, entretiens, assurances et déplacements

## Note 4. Autres charges d'exploitation :

Nature	2010	2009
Jetons de présence .....	20	
Pertes sur créances .....	48	5
Régularisations diverses .....	3	
Total .....	71	5

## Note 5. Résultat financier :

	2010	2009
Dividendes reçus des filiales .....	17	516
Revenus des comptes courants .....	55	52
Gains de change .....	17	10
Divers produits financiers .....		
Reprise de provision/ risque de change .....	40	60
Reprise de provision sur VMP .....		
Total des produits .....	129	638
Intérêts des emprunts .....	- 75	- 71
Dotations pour risques de change .....	- 23	- 40
Charges financières diverses .....	- 25	- 31
Perte de change .....	- 4	- 5
Intérêts de compte courant .....	- 37	- 15
Provisions sur actions propres .....	- 21	- 90
Total des charges .....	- 185	- 252
Total .....	- 56	386

## Note 6. Résultat exceptionnel :

	2010	2009
Autres produits exceptionnels .....	3	
Autres charges exceptionnelles .....	- 1	- 1
Amortissements dérogatoires .....	- 39	- 39
Total des charges .....	- 40	- 40
Total .....	- 37	- 40

## 3. – Notes explicatives des comptes de bilan.

## Note 7. Immobilisations incorporelles :

	2009	Mouvements de l'exercice		2010
		Augmentations	Diminutions	
Immobilisations brutes :				
Logiciels et brevets .....	233	38		271
Autres immobilisations incorporelles ...	58			58
Total immobilisations .....	291	38		330
Amortissements et provisions :				
Amortissement logiciels et brevets .....	203	27		230
Provision sur marques .....	58			58
Total amortissements et provisions ....	261			288
Valeur nette .....	30			41

## Note 8. Immobilisations corporelles :

	2009	Mouvements de l'exercice			2010
		Augmentations	Diminutions	Transfert de poste à poste	
Immobilisations brutes :					
Terrains .....	126				126
Constructions .....	2 435				2 435
Installations techniques matériel et outillage .....	3	3			6
Installations générales et agencements .	481				481
Matériel de transport .....	64				64
Matériel de bureau et informatique .....	381	19			400
Immobilisations corporelles en cours ....	-				
Total immobilisations .....	3 490	22			3 512
Amortissements et provisions :					
Constructions .....	556	96			652
Installations techniques matériel et outillage .....	3				3
Installations générales .....	442	10			452
Matériel de transport .....	56	4			60
Matériel de bureau et informatique .....	342	16			358
Total amortissements .....	1 399	126			1 525
Valeur nette .....	2 091				1 987



## Note 9. Immobilisations financières :

	2009	Augmentations	Diminutions	Ecart de change	2010
Immobilisations brutes :					
Titres de participation :					
Titres Portes maintenance services ....	235				235
Titres Nergeco France .....	1 524				1 524
Titres Nergeco U.S.A <sup>(1)</sup> .....	481				481
Titres Nergeco Scandinavia .....	458				458
Titres Nergeco Australia .....	1				1
Titres Nergeco UK .....	1				1
Créances rattachées à des participations :					
Nergeco U.S.A. ....	696			15	711
Nergeco Australia .....	105		92	13	0
Autres immobilisations financières .....	33				33
Total immobilisations .....	3 534		92	25	3 444
Valeur nette .....	3 534				3 444

<sup>(1)</sup> La société Nergeco USA est propriétaire de son tènement immobilier.

## Etat des échéances des créances rattachées à des participations

Etat des échéances des créances	2010	2009
De l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations .....	711	801
Autres immobilisations financières .....	33	33
A moins d'un an .....	0	23
A plus d'un an .....	744	811
Total .....	744	834

## Note 10. Créances clients

Etat des échéances des créances clients	2010	2009
De l'actif circulant :		
Créances clients .....	2 040	1 742
Créances douteuses .....	1 221	1 224
Provisions pour dépréciation des créances .....	- 952	- 1 081
Clients factures à établir .....	92	44
Clients factures à établir groupe .....	520	124
Total .....	2 921	2 053
A moins d'un an .....	2 651	1 910
A plus d'un an .....	270	143
Total .....	2 921	2 053

## Note 11. Autres créances

Etat des échéances des autres créances	2010	2009
De l'actif circulant :		
Personnel et comptes rattachés.....	10	13
Taxe sur la valeur ajoutée .....	56	88
Etat impôts sur les sociétés .....	62	311
Débiteurs divers .....		147
Comptes courants groupe. ....	2 700	2 075
Acomptes fournisseurs .....		
Total .....	2 828	2 634
A moins d'un an .....	2 527	2 612
A plus d'un an .....	301	22
Total .....	2 828	2 634

## Note 12. Comptes de régularisations

Régularisation actif	2010	2009
Charges constatées d'avance .....	30	26
Ecart de conversion sur créances et dettes .....	36	40
Total .....	66	66
Part à moins d'un an .....	66	66
Part à plus d'un an .....	-	-

Note 13. Valeurs mobilières de placement — La société Nergeco a été autorisée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2010, à renouveler son programme de rachat d'actions.

La société détient au 31 décembre 2010, 55 591 de ses propres actions soit 7.23 % du capital, 10 106 actions sont détenues dans le cadre d'un contrat d'apport de liquidité.

Nombre d'actions auto détenues	2010	2009
Nombre au bilan d'ouverture :	44 065	44 065
Acquisitions .....	1 420	-
Annulations d'actions.....	-	-
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	45 485	44 065

Nombre d'actions auto détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	2010	2009
Nombre au bilan d'ouverture :	8 865	5 991
Acquisitions .....	4 847	4 555
Cessions .....	3 606	1 681
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	10 106	8 865

Nombre total d'actions auto détenues	2010	2009
Nombre au bilan d'ouverture :	52 930	50 056
Acquisitions .....	6 267	4 555
Cessions .....	3 606	1 681
Nombre d'actions au bilan de clôture .....	55 591	52 930

Valeur comptable des valeurs mobilières de placement	2010	2009
Actions propres .....	646	633
Actions propres détenues par le contrat de liquidité .....	92	84
Autres valeurs mobilières de placements .....	3 000	11
Provisions sur actions propres .....	- 263	- 242
Valeur nette des valeurs mobilières de placements .....	3 475	486

Titres cotés	Valeur brute comptable	Valeur boursière moyenne de décembre 2010
Actions propres .....	646	394
Actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité ...	92	87
Dépôt à terme .....	3 000	3 000
Total .....	3 738	3 481

Note 14. Capital — Le capital social à la clôture de l'exercice 2010 s'élève à 4 085 037 euros, composé de 768 000 actions. Les mouvements sur le capital social sont détaillés dans le tableau de variations des capitaux propres.

Note 15. Tableau de variation des capitaux propres :

	Capital	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves	Report à nouveau	Capitaux propres	Distribution de dividendes
Situation à la clôture 2008 .....	4 085		267	833	310	5 495	
Affectation du résultat .....			- 267	267			
Distributions effectuées par l'entreprise.			-				
Résultat de l'exercice .....			639				
Situation à la clôture 2009 .....	4 085		639	1 100	310	6 134	
Affectation du résultat .....			- 639	639			
Distributions effectuées par l'entreprise.			-				
Résultat de l'exercice .....			216				
Situation à la clôture 2010 .....	4 085		216	1 739	310	6 350	

Note 16. Avances conditionnées :

Etat des dettes	2010	2009
Avances conditionnées .....	300	140
A moins d'un an .....		140
De un à cinq ans .....	300	-
De plus de cinq ans .....	-	

L'avance conditionnée reçue d'OSEO innovation, encaissée en 2010, pour 300 K€ correspond à une partie de l'avance accordée. 35% du programme a été réalisé en 2010.

Le solde de l'avance d'un montant de 250 K€ sera versé à l'achèvement des travaux et au plus tard le 31/12/2011.

## Note 17. Provisions :

Nature des provisions	Montants en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Montants en fin d'exercice
Amortissement dérogatoire .....	176	39			215
Total provisions réglementées.....	176	39			215
Provisions sur perte de change .....	40	23	40		23
Provision pour charges .....	30				30
Total provision pour risques et charges.....	70	23	40		53
Sur immobilisations incorporelles .....	58				58
Sur comptes clients .....	1 081		129		952
Provision sur actions propres .....	242	21			263
Total provisions sur actifs .....	1 381	21	129		1 273
Total provisions .....	1 627				1 541

## Note 18. Emprunts et dettes financières :

Etat des dettes	2010	2009
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit .....	1 568	1 745
Filiales du groupe .....	3 724	2 823
Total .....	5 292	4 568
Part à moins d'un an .....	3 899	2 836
Part à plus d'un an et à moins de cinq ans .....	952	1 732
Part à plus de 5 ans .....	441	
Concours bancaires .....	682	599
Total .....	5 974	5 167

## Ventilation par nature de taux

Etat des dettes	2010	Taux Fixe	Taux variable
Emprunts et Dettes auprès d'établissements de crédit	1 568	576	992

## Montant des emprunts sujet à convention particulière

Montant des emprunts	Covenants
Emprunts auprès d'établissements de crédit avec conditions particulières .....	-
Total .....	-

## Note 19. Dettes fournisseurs :

Etat des dettes fournisseurs	2010	2009
Fournisseurs .....	1 484	995
Fournisseurs – Effets à payer	28	16
Fournisseurs factures non parvenues groupe .....	32	116
Fournisseurs factures non parvenues .....	78	73
Total .....	1 622	1 200
Part à moins d'un an .....	1 622	1 200

## Note 20. Autres dettes :

Etat des autres dettes	2010	2009
Personnel et comptes rattachés.....	128	116
Sécurité sociale et autres organismes.....	257	222
Etat et autres collectivités publiques.....	423	88
Autres dettes .....	18	212
Total .....	826	638
Part à moins d'un an .....	826	638

## 4. – Informations complémentaires.

## 4.1. Engagements donnés.

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de retraite .....	22 K€
Engagement en matière de Droit individuel à la formation.....	3 096 heures
Hypothèque d'un terrain au profit d'organismes bancaire <sup>(1)</sup> .....	1 300 K€

<sup>(1)</sup> Le bâtiment industriel d'un coût de 1 300 K€ a fait l'objet d'une hypothèque pari passu à la banque Fortis Banque et au Crédit agricole Loire Haute Loire (privilège de prêteur de deniers sur le terrain et hypothèque de 2ème rang sur la construction)

Une promesse d'affectation hypothécaire sur une parcelle cadastrée à Dunières a été accordée au Crédit Agricole dans le cadre de travaux d'aménagements financés à hauteur de 100 K€ pour une durée de 84 mois.

*Engagements en matière de retraite*

L'évaluation au 31/12/2010 est effectuée de la manière suivante :

- méthode de calcul choisie : prospective
- population retenue : tous les salariés présents au 31/12/2010
- rémunération brute retenue : rémunération de l'année, il a été intégré dans les calculs d'engagement une progression des rémunérations supérieure au taux d'inflation
- taux d'actualisation : 3.5%
- calcul des droits sur la base d'un départ à l'âge de 65 ans
- indemnités à verser : selon les dispositions de la convention collective
- engagements à la clôture : indemnités à verser à l'âge de 65 ans proratisées en fonction de l'ancienneté des salariés au 31/12/2010.
- la probabilité de départ de l'entreprise avant l'âge de la retraite est de 5%
- taux de charges sociales patronales : 43%.

Ils ne figurent qu'en engagement hors bilan.

*Engagement en matière de droit individuel à la formation*

Dans le cadre du droit individuel à la formation instituée par la Loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 3 096 heures au 31 décembre 2010.

*Cautions accordées*

La Société NERGECO s'est portée caution solidaire pour le compte de la société NERGECO FRANCE au profit de BNP PARIBAS, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Épargne un engagement de caution solidaire pour sûreté de plusieurs prêts d'un montant global de DEUX MILLIONS d'euros (2 000 000 €) en principal répartis comme suit :

- 667 000 euros prêtés par la BNP PARIBAS, capital restant du au 31-12-2010 : 592 619 euros
- 667 000 euros prêtés par la CAISSE D'EPARGNE, capital restant du au 31-12-2010 : 617 859 euros
- 666 000 euros prêtés par le CREDIT AGRICOLE, capital restant du au 31-12-2010 : 591 619 euros

## 4.2. Engagements reçus.

Engagements reçus	Montant
Créance sur Nergeco U.S.A. avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2003 (872 K€ )	872 K€
Créance sur Nergeco U.S.A. avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2004 (539 K€)	539 K€
Créance sur Nergeco U.S.A. avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2005(387 K€)	387 K€
Créance sur Nergeco U.S.A avec clause de retour à meilleure fortune abandonnée en 2007(190 K€)	190 K€

## 4.3. Effectif moyen.

	Personnel salarié		Personnel mis à disposition	
	2010	2009	2010	2009
Cadres .....	26	25		
Agents de maîtrise et Techniciens et VRP .....	3	5	0.5	
Employés .....	10	10	0.5	
Apprentis .....	1	1		
Total .....	40	41	1	0

## 4.4. Rémunération des dirigeants.

Le Directeur général délégué de Nergeco SA a perçu une rémunération de 39 000 euros pour son mandat exercé depuis le 26 juin 2009.

## 4.5. Etat des charges à payer et des produits à recevoir.

Charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	2010	2009
Intérêts courus sur emprunts .....	6	6
Agios bancaires à payer .....	4	4
Factures non parvenues .....	77	72
Factures non parvenues groupe .....	32	116
Personnel charges à payer .....	128	110
Avoirs à établir groupe.....	3	208
Organismes sociaux charges à payer .....	135	107
Impôts et taxes à payer .....	32	28
Autres dettes à payer .....	20	
Total .....	437	651

Produits à recevoir	2010	2009
Facturation clients .....	91	43
Facturation clients groupe .....	520	123
Divers produits à recevoir .....	110	134
Intérêts sur comptes courants des filiales du groupe ; .....	239	235
Total .....	960	535

#### 4.6. Ventilation de l'impôt sur les sociétés.

	Résultat avant impôt	Impôts <sup>(1)</sup>	Résultat net
Résultat courant avec les dividendes groupe .....	130	111	241
Résultat exceptionnel .....	- 37	12	- 25
Résultat comptable .....	93	123	216

<sup>(1)</sup> Impôt négatif compte tenu des crédits d'impôt

Intégration fiscale	2010	2009
Impôt du groupe intégré .....	343	- 62
Impôt des sociétés intégrées (hors société mère) .....	- 314	19
Rappel d'impôt contrôle fiscal .....		29
Crédit d'impôt recherche .....	- 152	- 208
Crédit d'impôt prospection .....		- 40
Crédit d'impôt apprentissage .....		- 1
Total Impôt de Nergeco S.A. ....	- 123	- 263

La société Nergeco S.A. n'a pas de déficit reportable au niveau du groupe intégré fiscalement.

Les décalages temporaires auront un impact de 72 K€ sur le résultat fiscal de 2011.



## 4.7. Informations concernant les entreprises liées.

	Montant concernant les entreprises liées au 31-12-10	Montant concernant les entreprises liées au 31-12-09
Créances sur participations .....	711	802
Créances clients .....	585	982
Clients douteux .....	797	913
Factures à établir groupe.....	520	124
Autres créances .....	2 590	2 874
Dettes financières et compte courant...	3 719	2 824
Fournisseurs.....	1 066	562
Factures non parvenues groupe.....	32	116
Chiffre d'affaires groupe.....	1 148	1 489
Facturation management groupe.....	3 544	3 422
Achats et frais généraux.....	3 022	2 172
Produits financiers.....	71	568
Reprise sur créances .....	129	0
Charges financières .....	37	15
Charges exceptionnelles .....	0	0

## 4.8. Frais de recherche et développement.

Le montant des frais de recherche et développement inscrit en charges s'élève à 509 K€.

Un crédit d'impôt recherche a été comptabilisé au 31 décembre 2010 pour 152 K€.

## 4.9. Tableau des filiales et participations.

En K€	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Prêts nets	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				brute	Nette				
S.A.S. Nergeco france 43220 Dunières n°siret 380 464 446	1 600	2 767	100%	1 524	1 524	17 361	407	-	17
S.A.S. P.M.S. 43220 Dunières n°siret 351 915 525	308	571	100%	234	234	7 747	208	-	-
Nergeco U.S.A. Cincinatti U.S.A.	481	- 542	100%	481	481	2 148	160	710	Néant
Nergeco Scandinavia borlange Suède	115	350	100%	458	458	1 710	- 89	-	-
Nergeco UK Grimsby Northeast - UK	1	- 75	100%	1	1	32	- 162	-	Néant
Nergeco Australia Victoria Australie	1	348	100%	1	1	1 296	66	-	-

L'activité commerciale de la société Nergeco UK a été arrêtée en janvier 2010.

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

## **NERGECO SA**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur

- le contrôle des comptes annuels de la société **NERGECO SA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué cet audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1-7 de l'annexe expose l'approche retenue pour la valorisation des titres de participation, approche qui implique des estimations. Nous avons notamment vérifié le caractère approprié de cette approche et nous avons, en tant que de besoin, apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations de la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Antony et Lyon, le 29 avril 2011

Les commissaires aux comptes

**AUDIT REVISION COMPTABILITE**

**PIN ASSOCIES**

Thierry GUERARD  
Commissaire aux Comptes

Jean-François PIN  
Commissaire aux Comptes

# Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

NERGECO SA

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1 Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

## 2 Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

### 2.1 Intégration fiscale

**Nature de la convention :** Votre société est tête de groupe d'intégration fiscale des filiales NERGECO France et PMS. Cette convention signée le 3 décembre 1990, court depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991.

**Modalités :** Les charges d'impôts supportées par les filiales correspondent à une charge normale comme en l'absence d'intégration.

### 2.2 Avance de trésorerie aux filiales étrangères

**Nature de la convention :** Au début de leur activité et afin de permettre aux filiales étrangères d'atteindre leurs objectifs dans les meilleures conditions possibles une avance de trésorerie leur est octroyée. Le montant maximum de cette avance, sa rémunération et son remboursement ont été fixés à l'origine société par société, à savoir :

– NERGECO USA : 3 000 000 USD non rémunérée et sans échéancier;

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 24 septembre 2009, a autorisé la signature d'un avenant au contrat de prêt, pour la filiale NERGECO USA, pour fixer le taux de rémunération, en 2010, à 5%.

**Modalités :** Ces avances de trésorerie consenties par votre société s'élèvent à la clôture de l'exercice 2010 à la somme de 710 304 € pour NERGECO USA.

Il apparaît en produits financiers des intérêts facturés pour un montant de 35 515€.

### 2.3 Convention de management

**Administrateurs concernés :** Messieurs Bernard KRAEUTLER et Jean Pierre VALERIOLA, respectivement Président de votre société et membre du conseil d'administration et administrateurs des sociétés NERGECO Australia, NERGECO Scandinavia et NERGECO USA.

**Nature de la convention :** Votre société détient la totalité des titres des sociétés NERGECO Australia, NERGECO Scandinavia et NERGECO USA. Votre conseil d'administration dans sa séance du 12 décembre 2007 a autorisé la mise en place à compter de l'exercice 2007 d'une rémunération des prestations de management, de recherche et développement et de marketing, effectués par NERGECO SA dans le cadre d'une convention.

**Modalités :** les produits inscrits au compte de résultat de l'exercice 2010 à hauteur de 120 000 € correspondent à une facturation de 40 000 € pour chaque structure.

### 2.1 Caution solidaire

**Dirigeant concerné :** Monsieur Bernard KRAEUTLER, Président de votre société et de la société NERGECO France.

**Nature de la convention :** Le Conseil d'administration, dans sa séance du 24 septembre 2009, a autorisé votre société à se porter caution solidaire de la société NERGECO France pour sûreté de plusieurs prêts au profit de BNP PARIBAS, du CREDIT AGRICOLE et de la CAISSE d'EPARGNE. Cette société, NERGECO France, est détenue en totalité par NERGECO SA.

**Modalités :** Le montant global des prêts s'élève à deux millions d'€uros (2 000 000 €) et se répartit comme suit :

- ⊗ BNP PARIBAS à hauteur de 667 000€ ;
- ⊗ CREDIT AGRICOLE à hauteur de 667 000€ ;
- ⊗ CAISSE d'EPARGNE à hauteur de 666 000€.



PIN ASSOCIES

La durée de remboursement est de 84 mois avec une première échéance différé de 12 mois. Le taux d'intérêt est de 4.27% pour la BNP PARIBAS et 4.40% pour les deux autres établissements.

Antony et Lyon, le 29 avril 2011

**AUDIT REVISION COMPTABILITE****PIN ASSOCIES**

Thierry GUERARD  
Commissaire aux Comptes

Jean-François PIN  
Commissaire aux Comptes

**NERGECO**  
**SA AU CAPITAL DE 4.085.037 Euros**  
**SIEGE: 8, RUE DE L'INDUSTRIE – DUNIERES 43220**  
**320 167 513 RCS LE PUY EN VELAY**

---

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT  
D'ENTREPRISE, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX  
DU CONSEIL ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE CONFORMEMENT A  
L'ARTICLE 225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Chers actionnaires,

Conformément à la loi n° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 de Sécurité Financière qui fait obligation au Président du Conseil d'Administration de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société et ses filiales (le « Groupe »), je vous présente le rapport établi à cet effet pour l'exercice 2010.

L'élaboration du présent rapport tient compte de la position de l'AMF du 9 janvier 2008 qui aménage notamment un guide de mise en œuvre du rapport sur le contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites.

De leur côté, les commissaires aux comptes exposeront, dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

## **INTRODUCTION**

NERGECO exerce à la fois une activité opérationnelle et un rôle de tête de groupe.

La société vend et distribue des portes souples, rapides, automatiques de productivité en France et dans le monde par l'intermédiaire de ses filiales et distributeurs.

La société est mère du groupe Nergeco qui comprend trois filiales industrielles, une filiale de services et deux filiales commerciales.

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION

### I – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

#### I – 1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### I – 2 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### II - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX :

### III – MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### IV – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

#### IV – 1 - OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE ET RAPPEL DES REFERENTIELS

#### IV – 2 - L'ORGANISATION DU CONTROLE INTERNE

### V – ANALYSE ET MAITRISE DES RISQUES – PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES

#### V -1 – IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES

#### V -2 – PROCESSUS DE GESTION DES PRINCIPAUX RISQUES

#### ANNEXE 1 : COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## **I – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL**

Nergeco est une société anonyme de forme classique à Conseil d'Administration n'ayant pas dissocié les fonctions de Présidence du Conseil d'Administration et de direction générale.

Mr Bernard Kraeutler exerce les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

### I – 1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2010, le Conseil est composé de trois membres.

Afin de nous conformer aux dispositions de la loi N° 2011-103 du 27-1-2011 art. 5, II-al. 1, relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les conseils d'administration et de surveillance, il est précisé que le conseil est composé d'une femme et de deux hommes. En conséquence, il n'est pas nécessaire lors de la prochaine assemblée appelée à statuer sur la nomination d'administrateurs, de nommer au moins un représentant du sexe manquant. Toutefois, il est rappelé, conformément à ladite loi, qu'à l'issue de la première assemblée générale ordinaire qui suivra le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la proportion des membres du Conseil de chaque sexe ne pourra pas être inférieure à 40 %.

Dans un tableau joint en annexe à ce rapport, vous trouverez tous les éléments relatifs à la composition du conseil.

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Bernard KRAEUTLER et de Madame Catherine KRAEUTLER renouvelés lors de l'assemblée réunie le 26 juin 2009, arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 qui se tiendra dans l'année 2015 et le mandat de Monsieur Jean Pierre VALERIOLA arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 qui se tiendra dans l'année 2016.

Il est à noter que le conseil ne comprend aucun membre indépendant au sens du rapport dit « Bouton ». Ceci s'explique par le fait que la Société est une Société dite « familiale ».

### I – 2 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### - Rôle du Conseil

Le conseil détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre sur la convocation du Président, au siège social, ou au lieu indiqué dans la convocation.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

#### - Fonctionnement du Conseil

Le conseil se réunit chaque année pour examiner et arrêter les comptes annuels de l'exercice précédent et les comptes semestriels et aussi souvent que l'exige l'intérêt de la société.

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 26 juin 2009, la Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration. Conformément à l'article 14 des statuts le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de directeur général par Monsieur Bernard KRAEUTER est valable

pour toute la durée du mandat de ce dernier.

Les pouvoirs du Président-Directeur Général ne sont pas limités par les statuts de la société, ni par le Conseil d'Administration.

Eu égard à la taille du groupe, le conseil d'administration n'a pas mis en place de Règlement Intérieur ni de comité ad hoc (tel comité d'audit, comité stratégique, de rémunération, de ressources humaines ou de gouvernement d'entreprise).

En 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois conformément aux dispositions statutaires :

- **Réunion du 24 janvier 2010 – taux de présence des administrateurs à cette réunion : 100 %**

Ordre du jour de la réunion :

- Activité du groupe 2009,
- Mesures prises face à la crise,
- Perspectives 2010,
- Questions diverses.

- **Réunion du 9 avril 2010 – taux de présence des administrateurs à cette réunion : 100 %**

Ordre du jour de la réunion :

- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009,
- Mise au point du rapport du Conseil dont lecture sera donnée à l'assemblée,
- Examen et arrêté des comptes consolidés,
- Mise au point du rapport de gestion du groupe,
- Approbation du rapport du Président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise,
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions de l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Proposition de renouvellement d'un administrateur,
- Proposition de fixation des jetons de présence,
- Proposition d'ouverture du capital social aux salariés,
- Convocation de l'Assemblée Générale Mixte et fixation de son ordre du jour,
- Questions diverses,

- **Réunion du 18 juin 2010 – taux de présence des administrateurs à cette réunion : 100 %**

Ordre du jour de la réunion :

- Répartition des jetons de présence,
- Questions diverses,

- **Réunion du 24 septembre 2010 – taux de présence des administrateurs à cette réunion : 100 %**

Ordre du jour de la réunion :

- Examen et arrêté des comptes du premier semestre 2010,
- Elaboration du rapport financier semestriel,
- Questions diverses.

## **II - PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LA REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX :**

Le Conseil d'Administration de NERGECO a pris connaissance des [recommandations](#) AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

La Société NERGECO n'a pas mis en place de Comité de rémunérations et les décisions relatives à la rémunération des dirigeants sont prises en présence des mandataires sociaux compte tenu de la composition restreinte du Conseil.

En application de la loi du 3 juillet 2008, le Président précise que la Société se réfère aux recommandations AFEP MEDEF pour l'élaboration du présent rapport mais que ces dernières n'ont qu'une portée limitée pour les raisons suivantes :

- Recommandation consistant à mettre un terme au contrat de travail en cas de mandat social : aucun des dirigeants de la Société n'est liée à la Société par un contrat de travail ;
- Recommandation consistant à mettre un terme aux indemnités de départ abusives : les dirigeants de la Société NERGECO ne bénéficient pas de telles indemnités ;
- Recommandation tendant au renforcement des régimes de retraite supplémentaires : les dirigeants de la Société NERGECO ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire ;
- Recommandation relative aux options d'achats ou de souscription d'actions et l'attribution d'actions de performance : les dirigeants de la Société NERGECO ne bénéficient pas de telles options ;
- Amélioration de la transparence sur tous les éléments de rémunération : le détail des éléments de rémunération des dirigeants sociaux est développé dans le rapport de gestion.

Conformément à la loi et aux recommandations AFEP MEDEF, les rémunérations versées aux mandataires sociaux sont détaillées dans le rapport de gestion.

Les rémunérations du Président du Conseil d'Administration et celle du Directeur Général Délégué ne sont pas fixées en fonction des résultats dégagés par la Société mais résultent de leurs rôles de management de la Société. Le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une rémunération fixe ainsi que d'un avantage en nature. Le Directeur Général Délégué bénéficie d'une rémunération fixe.

Les autres membres du Conseil ne perçoivent aucune rémunération de la Société NERGECO ou de ses filiales en dehors des éventuels jetons de présence décidés en assemblée annuelle.

## **III – MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous rappelons ci-après les dispositions statutaires relatives au fonctionnement des assemblées générales.

« 1 - Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées soit par le Conseil d'Administration ou, à défaut le ou les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du tribunal de Commerce à la demande d'un ou plusieurs actionnaires remplissant les conditions prévues par la loi.

2 - En cas d'appel public à l'épargne, un avis de réunion est publié au BALO au moins trente cinq jours avant la réunion de l'assemblée d'actionnaires.

La convocation des assemblées générales est faite par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social, ainsi qu'au BALO, quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Si toutes les actions sont nominatives, les insertions prévues à l'alinéa précédent, pourront être remplacées par une convocation faite dans les mêmes délais, aux frais de la société, par lettre simple ou recommandée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives, depuis un mois au moins, à la date de la date d'insertion de l'avis de convocation, seront en outre convoqués à toute assemblée par lettre ordinaire ou, sur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

L'ordre du jour des assemblées figure sur les avis de réunion, les avis et lettres de convocation. Il est arrêté par l'auteur de la convocation.

3 - Les assemblées générales sont réunies au siège social ou au lieu indiqué dans la convocation.

4 - Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire, sur justification de son identité et de sa qualité a le droit de participer aux assemblées générales sous la condition d'un enregistrement comptable des titres au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à 0 heure (heure de Paris) :

- pour les titulaires d'actions nominatives : au nom de l'actionnaire dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur : au nom de l'intermédiaire inscrit pour le compte de l'actionnaire dans les comptes de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité,
- et le cas échéant, de fournir à la société conformément aux dispositions en vigueur, tous éléments permettant son identification.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres aux porteurs tenus par l'intermédiaire habilité est constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Même privé du droit de vote, le nu-propriétaire d'actions a toujours le droit de participer aux Assemblées Générales.

5 - Lors de chaque Assemblée, il est tenu une feuille de présence, et il est établi un procès-verbal de la réunion.

Le bureau comprend un Président et deux Scrutateurs. Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur désigné par le Conseil.

6 - La compétence des Assemblées Ordinaires, Extraordinaires ou spéciales est celle prévue par la Loi. »



## **IV – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

Cette partie du rapport est descriptive et ne comporte pas d'évaluation.

Les procédures ont pour but d'homogénéiser les méthodes de travail entre les différentes entités et ce malgré les différences culturelles. Des référentiels internes standards sont en place notamment au niveau du reporting et de la communication financière.

### **IV – 1 - OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE ET RAPPEL DES REFERENTIELS**

L'un des objectifs du dispositif de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Les procédures de contrôle interne mises en place chez NERGECO, ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société et aux tiers reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

Il est à noter que ces procédures font l'objet de missions d'audits régulières assurées en cours d'année par nos commissaires aux comptes.

### **IV – 2- L'ORGANISATION DU CONTROLE INTERNE**

#### **Acteurs du Contrôle Interne**

La direction générale de l'entreprise est assurée par le président du Conseil d'Administration auprès duquel est principalement rattachée la fonction marketing et communication du groupe.

Le responsable de production rattaché à la direction est en charge des contrôles liés à la Production, aux Achats ainsi qu'à la gestion des Stocks.

Le contrôle du responsable Administratif et Financier s'étend sur les domaines Financiers, Juridiques et des Ressources Humaines.

#### **Protection du Patrimoine et des Actifs de l'Entreprise**

Les principaux actifs de l'entreprise sont garantis par des contrats d'assurance et font l'objet d'un suivi de la part des responsables de l'Entreprise que sont :

- le responsable Administratif et Financier qui gère l'ensemble des contrats d'assurance des Bâtiments, du risque de Perte d'exploitation, de la Responsabilité Civile et du Risque Client assuré dans sa globalité.
- le responsable Bureau d'Etudes qui est en charge de la protection des Marques et Brevets.
- le responsable de production qui s'assure par une observation physique trimestrielle de la réalité des stocks de matières premières et en cours de production et adapte le niveau des stocks à la production des semaines à venir.

#### **Gestion de la trésorerie**

Il existe une gestion de trésorerie commune pour les sociétés Nergeco, Nergeco France et PMS. Les filiales étrangères (USA, Suède et Australie) sont autonomes au niveau de la gestion de leur trésorerie.

Le contrôle de la trésorerie du groupe est réalisé de manière mensuelle en interne par le responsable administratif et financier pour l'ensemble du groupe au 13 de chaque mois.

### **Elaboration et contrôle de l'information financière**

Les procédures de contrôle interne en matière d'information comptable et financière ont pour objectif de s'assurer de la qualité et de la sincérité de l'information financière produite par les filiales consolidées, et de se prémunir contre les risques d'erreurs, d'inexactitudes ou d'omissions dans les états financiers communiqués par le Groupe.

La gestion de la comptabilité générale est réalisée en interne sous la direction du responsable administratif et financier du groupe pour les entités françaises. Pour les filiales étrangères cette fonction est remplie par le responsable comptable de la filiale.

Chaque société est autonome dans la saisie et l'établissement de sa comptabilité. Chaque site effectue un reporting mensuel de sa comptabilité à travers un tableau de bord. Ce reporting est consolidé par le contrôleur de gestion du groupe. Il est en outre effectué un bilan consolidé trimestriel, semestriel (revu) et annuel (audité) par des intervenants extérieurs que sont les experts-comptables et les auditeurs externes.

Un reporting de gestion est assuré par chaque filiale auprès de la société mère qui décide de lancer toute action appropriée.

### **Système informatique**

La majorité des programmes est développée en interne à l'exception des logiciels comptables. Toutes les données sont sauvegardées quotidiennement et une sauvegarde générale hebdomadaire est stockée en double à l'extérieur du site.

### **Gestion de la paie et des ressources humaines**

Sur un plan hiérarchique, la direction générale du groupe encadre les responsables de sites. Le personnel des sites est sous l'autorité hiérarchique des seuls directeurs de site.

La gestion des ressources humaines est réalisée en interne par le responsable administratif et financier et s'appuie sur des conseils externes pour tout ce qui est des contrats, ruptures de contrats et modifications de la Loi nécessitant des aménagements.

### **Planning de production**

Le planning de production permet de répondre au besoin d'efficacité lié à la production de plusieurs types de produits sur une seule chaîne.

L'utilisation d'une base de données détaillant toutes les étapes de production permet de rendre compte de l'efficacité du travail réalisé.

### **Respect des règles de sécurité**

Le respect des règles de sécurité est soumis régulièrement à l'observation des organismes privés de contrôle que ce soit pour les sites de production ou biens administratifs.

## **V – ANALYSE ET MAITRISE DES RISQUES – PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES**

#### V -1 – Identification des principaux risques

Conformément au guide d'élaboration du document de référence à l'attention des Valeurs Moyennes et Petites « VaMPs » publié par l'AMF le 9 janvier 2008, nous vous précisons que la Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés à savoir :

- 1) risque de liquidité / clients / distributeurs / fournisseurs ;
- 2) risques juridiques habituels ;
- 3) risque de hausses de certaines matières premières et de change euro/dollar ;
- 4) risque de contrefaçon des produits, des idées, de l'image ;
- 5) risques réglementaires tels que la modification des normes produits, des règles sociales....

#### V -2 – Acteurs de la gestion des risques

L'évaluation et la gestion des risques se fait principalement en interne par le Président Directeur Général lui-même. Le Président Directeur Général est entouré d'une équipe interne composée notamment d'un responsable administratif et financier, d'un responsable production et d'un responsable Bureau d'Etudes.

Aucune délégation de pouvoir n'a été mise en place et la responsabilité est assumée entièrement par le Président Directeur Général.

Ce dernier est également assisté par des intervenants externes tels que : conseil en propriété intellectuelle, conseil en assurances, expert comptable, conseils en droit fiscal et droit des Sociétés. Ces conseils ont pour mission d'alerter le Président Directeur Général sur l'évolution et le respect des normes, sur la conformité des installations, sur la contrefaçon éventuelle des brevets et inventions propriétés de la Société...

La Société adhère également au syndicat de la fermeture qui organise des réunions d'information sur la législation.

### V-3 Processus de gestion des risques

Après avoir défini les principaux risques, les différents acteurs ont mis en place des procédures de gestion des risques à savoir :

#### 1) S'agissant du risque de liquidité / clients / distributeurs / fournisseurs :

- La Société a procédé à une revue spécifique de son risque liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. Afin de faire face à ce risque, la Société a également revu ses relations financières avec un élargissement de ses partenaires financiers. Le ratio d'endettement net sur capitaux propres s'élève à 36 %. Il a été divisé par deux par rapport à l'exercice précédent. Les capitaux propres représentent 31 % du total du bilan.
- Les opérationnels et notamment les assistants commerciaux et commerciaux ont pour consignes de n'enregistrer une commande que si le client dispose d'une couverture de notre assureur crédit ou verse un acompte dès la passation de la commande ou bien encore si le Président Directeur Général donne son accord directement. Sur ce point, la Société a tiré les conséquences d'une expérience passée qui avait vu la défaillance d'un important client. La société a mis en place des formations commerciales en interne afin de sensibiliser ses salariés aux risques d'impayés. Sur 2010 on constate une amélioration de la qualité des comptes clients.
- Afin de faire face au risque de défaillance des fournisseurs, la direction opérationnelle a doublé tous ses fournisseurs stratégiques.

#### 2) S'agissant des risques juridiques habituels :

Le groupe est engagé dans un certain nombre de procès ou litiges inhérents à toute activité économique. Les charges pouvant en découler et estimées probables font l'objet de provisions dont le montant, pour les risques les plus importants est analysé avec les conseils de l'entreprise.

#### 3) S'agissant du risque de hausse de certaines matières premières et de change euro/dollar :

- l'évolution des nouvelles générations de portes permet de contenir les conséquences de la variation des cours des métaux. Le risque d'augmentation des matières premières en période de récession économique est théoriquement peu vraisemblable.
- la monnaie d'échange dans le groupe est principalement l'euro, la part de risque se situant sur les achats réalisés par les filiales en euro.

#### 4) S'agissant du risque de contrefaçon des produits, des idées, de l'image :

le service recherche et développement et le personnel de terrain font un important travail de veille des produits vendus par les concurrents afin de détecter toute éventuelle contrefaçon.

Dans le cadre de la protection de son travail de recherche et développement, le Groupe procède régulièrement au dépôt de brevets (en moyenne 4 à 5 innovations par an déposées en tant que brevet en France et à l'étranger) ou marques (en moyenne 10 par an).

Les marques et logos sont déposés dans la plupart des pays du monde et protégés selon le cas par une ou plusieurs inscriptions au niveau mondial auprès de l'OHMI, au niveau communautaire voire au niveau national.

Le Groupe reste très vigilant sur le respect de ses marques, logos, brevets et modèles.

Des actions en contrefaçon sont engagées pour faire valoir ses droits et confirmer son intention de les défendre. Vous trouverez dans le rapport de gestion au paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » les précisions sur les actions en cours.

5) S'agissant des risques réglementaires tels que la modification des normes produits, des règles sociales... : la Société s'en remet aux intervenants externes afin de l'alerter sur les évolutions et s'adapte aux mieux à ces changements.

**ANNEXE 1 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*****Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010***

Fourchette statutaire : de 3 à 12 membres  
 Nombre effectif des membres : 3 (1 femme/ 2 hommes)  
 Durée des fonctions des administrateurs : 6 ans  
 Nombre de réunions du conseil : 3  
 Taux de présence moyen : 100 %  
 Nombre d'action minimum : 1

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Monsieur Bernard KRAEUTLER</b>	<b>Madame Catherine KRAEUTLER</b>	<b>Monsieur Jean Pierre VALERIOLA</b>
<b>Adresse</b>	La Villette 43220 Dunières	La Villette 43220 Dunières	29, bis Rue Médéric 75017 Paris
<b>Age</b>	69 ans	54 ans	76 ans
<b>Nationalité</b>	Française	Française	Française
<b>Fonction au sein du conseil</b>	Président du Conseil d'Administration et directeur général	Administrateur et directeur général délégué	Administrateur
<b>Formation et expérience</b>	Président du Conseil d'Administration et directeur général, Co- fondateur de la Société Nergeco		Vice président d'un groupe international, responsable des ressources humaines, accompagnateur de Nergeco
<b>Date de nomination au Conseil</b>	10-07-1980	21-01-1991	7-05-1998
<b>Date d'expiration du mandat</b>	31-12-2014	31-12-2014	31-12-2015
<b>Mandat et fonctions exercées dans d'autres Sociétés</b>	Voir annexe rapport de gestion	Voir annexe rapport de gestion	Voir annexe rapport de gestion
<b>Taux de présence au conseil</b>	100	100	100
<b>Jetons de présence en qualité de membre dus et versés en 2010</b>	NEANT	5.000 €	15.000 €

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi en  
application de l'article L.225-235 du Code de  
commerce, sur le rapport du Président du Conseil  
d'administration**

**NERGECO SA**

8 rue de l'Industrie  
43220 DUNIERES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société **NERGECO SA** et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;



- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Antony et Lyon, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux comptes

**AUDIT REVISION COMPTABILITE**

**PIN ASSOCIES**

Thierry GUERARD  
Commissaire aux Comptes

Jean-François PIN  
Commissaire aux Comptes

**DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL ETABLIE CONFORMEMENT A L'ARTICLE 222-3 DU  
REGLEMENT GENERAL DE L'AMF**

Je soussigné

Monsieur Bernard KRAEUTLER agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration,  
Directeur Général de la Société NERGECO

atteste, à ma connaissance, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels nous les pensons ou voyons confrontés.